

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce
75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1^{er} Juin 1900, Départs p^r, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Juin 1900. Rows include destinations like Looles, Morteau, Besançon, etc.

ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché n° 1
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 3 pages.

Tirage: 3000 exemplaires

Avis aux abonnés

Nous informons nos abonnés de la ville qu'il leur sera présenté ces jours, la quittance pour le second semestre de l'abonnement.

Nous les prions de bien vouloir réserver bon accueil à nos encaisseurs.

Administration de L'Impartial.

MERCREDI 25 JUILLET 1900

La Chaux-de-Fonds

- Sociétés de musique: Les Armes-Réunies, Fanfare du Grütli, Orchestre l'Avenir. Sociétés de chant: Chorale des carabiniers, Concordia, Chœur mixte cath. national, Chœur classique. Sociétés de gymnastique: Grütli, L'Abellie, Le Laurier. Réunions diverses: I. O. G. T., L'Alouette, L'Amitié, Bibliothèque du Cercle ouvrier, L'Épée, Amis du Théâtre. Clubs: Club du Tarot, English conversing Club, Club du Cent, Club imprévu, Club des Dérames-tôt, Club des Frangins, Foot-Ball-Club Young-Boys. Concerts: Brasserie de la Métropole.

AUX PHILIPPINES

Le Temps reçoit d'un correspondant particulier, la lettre suivante:

L'inquiétude d'un soulèvement en masse dans Manille même, inquiétude dont nous souffrions depuis un mois environ, se dissipe lentement. Le soulèvement, assurait-on tout bas, devait éclater au moment précis où une nouvelle commission civile américaine, chargée de l'organisation de l'archipel, débarquerait ici.

Cette commission, présidée par un homme de loi, le juge Taft, est arrivée, et les coches de nos nombreuses églises qui auraient annoncé une reprise sanglante des Vêpres sici-liennes, n'ont fait entendre que leurs sonneries habituelles.

Si, pour rendre à cet archipel la paix dont il a tant besoin, il ne fallait qu'un groupe de légistes et de professeurs honorables ayant appris dans des livres — mais dans des livres seulement — comment on administre une lointaine colonie, les commissaires envoyés par M. Mac Kinley auraient toutes les qualités nécessaires pour une telle œuvre; mais, dans un pays sillonné du nord au sud par des guerillas et les raids d'une cavalerie acharnée à

leur poursuite, là, où, depuis deux ans, il n'y a plus trace de lois ni ombre d'autorité, ce sont des hommes rompus au mécanisme d'une administration civile et coloniale qu'il eût fallu, et non de savants professeurs et d'éminents légistes.

A quelle école coloniale l'impérialisme récent des Etats-Unis s'est-il instruit? A aucune, que nous sachions. Il se présentera certainement, à cette nouvelle commission, un certain nombre de Philippins, avocats sans causes, médecins sans clientèle, anciens fonctionnaires de la monarchie espagnole ou de la présidence d'Aguinaldo, pour obtenir un emploi — car ce sera une condition sine qua non de leur soumission — mais quelle confiance pourrait-on avoir dans des hommes déjà deux fois transfuges et qui le seront une troisième fois, dès qu'ils auront intérêt à tourner casaque? Et si des fonctions leur sont confiées, ne devront-ils pas être protégés par des troupes contre les mépris, les haines d'une population qui s'obstine à ne pas vouloir d'une occupation étrangère?

Les Yankees se trouvent donc en possession — en apparence du moins — d'immenses territoires dont ils ne peuvent tirer aucun profit faute d'un personnel suffisant pour les administrer. Les Tulisanes ou bandits de cet archipel qui, dans tous les temps, sous tous les régimes, ont vécu hors la loi, peuvent désormais piller les haciendas ou fermes isolées, et enlever les jeunes filles sans crainte du garote ou d'une révélation aux présides espagnoles de Balabac et de Mindanao. Jamais ils n'ont été plus nombreux, leur audace plus grande, et leurs crimes moins punis.

En présence d'une telle anarchie, les nouveaux commissaires de M. Mac Kinley comprendront sans doute que, pour faire la conquête d'un pays comme celui-ci, il ne suffit pas de l'avoir acheté espèces sonnantes à l'Espagne vaincue, et d'avoir une puissante escadre de gros canons, une armée de volontaires à gages et de savants légistes.

Quel a été le résultat de tant d'efforts? Depuis la marche de l'armée américaine — il y a deux ans — de Malolos jusqu'à la pointe extrême de l'île Luçon, il a été impossible à cette armée de faire mettre bas les armes aux bataillons plus que rudimentaires des Philippins. Comment ceux-ci ont-ils pu passer entre les mailles du filet tissé de longue main par l'état-major yankee? Tout simplement par leur vaillance, par le dévouement de l'un de leurs généraux improvisés, Gregorio del Pilar.

Aguinaldo, se voyant cerné avec le gros de ses troupes, dit à ce général: « Il faut que pendant trois heures vous et vos hommes teniez ici contre l'ennemi! »

Montre en main, Gregorio del Pilar fit face aux Américains, jusqu'à ce qu'il tombât frappé mortellement ainsi que la plupart de ses soldats. Son chef hors de danger organisa aussitôt un nouveau système de lutte celui des guerillas, la pire des luttes pour des intrus. Si ce Gregorio del Pilar eût été de race européenne, ou tout simplement un Boer, n'eût-il pas été classé parmi les héros et son héroïsme connu de l'univers entier?

Quoi qu'il en soit, le juge Taft, l'éminent président de la troisième ou quatrième commission débarquée ici depuis deux ans, affirme à qui veut l'entendre, que, dans quatre mois, c'est-à-dire juste à la fin de la saison des pluies, il sera en mesure d'organiser administrativement tout l'archipel; et, en attendant qu'il fasse connaître par quels moyens ingénieux il obtiendra ce beau résultat, il laisse l'armée, qui se morfond dans ses cantonnements, toute liberté pour rançonner les provinces insoumises, pour en finir — si elle le peut — avec les entêtés qui s'obstinent à ne vouloir pas d'une domination étrangère.

Il eût été plus humain, plus conforme à la religion du Christ à laquelle Philippins et Yankees appartiennent, de faire trêve des deux côtés aux hostilités jusqu'en novembre, date où une élection présidentielle décidera du triomphe ou de la défaite de l'impérialisme aux Etats-Unis.

Il est probable que l'optimisme de M. Taft et de ses savants collègues escompte déjà par trop la soumission d'une centaine de Philippins qui, à Manille, se disent autonomistes,

tout en admettant d'être les sujets des Etats-Unis, d'être gouvernés par un général américain et d'avoir pour drapeau le drapeau étoilé de l'Amérique du Nord.

Or, ce parti, autonomiste à sa façon, n'est composé que de ces transfuges dont j'ai parlé plus haut, gens sans consistance ni valeur morale. C'est aussi par les clameurs avec lesquelles ils s'élancent à la curée des emplois d'une administration qu'ils désirent qu'on peut croire à une paix prochaine.

L'honorable M. Taft ne tardera pas à s'apercevoir que ces bruyants quémandeurs de places ne représentent nullement les aspirations de cet archipel et encore moins celles de sa population la plus saine, la plus morale. Cette population veut son indépendance pleine et entière et pour drapeau celui sous les plis duquel elle s'est affranchie de l'Espagne et surtout de ses moines.

D'une autonomie comme l'entendent les autonomistes en question, il ne résulterait qu'une paix de circonstance la paix de la guerre, selon un mot de Washington.

Nouvelles étrangères

France. — Draguignan, 23 juillet. — Le procès de Max Régis et de ses coaccusés dans l'affaire de la villa antijuive à Alger, a commencé lundi devant la cour d'assises du Var. Le public est très nombreux. La lecture de l'acte d'accusation a duré une heure et quart. On ne signale aucun incident. La chaleur est intense.

Le président a commencé l'interrogatoire des accusés par celui de Max Régis. Lui ayant fait remarquer qu'il avait déjà subi plusieurs condamnations, Régis répond qu'il en est fier parce qu'il a été condamné pour avoir combattu la juiverie et le vol.

Allemagne. — Un télégramme de Paris à la Gazette de Cologne annonce que le comte Posadowsky, secrétaire d'Etat à l'intérieur, a été reçu par M. Loubet vendredi après-midi. L'entretien du président de la République et du ministre allemand a duré environ une heure.

M. de Posadowsky était accompagné du chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne. Avant son audience à l'Élysée, M. de Posadowsky s'était rendu à Cherbourg où il avait assisté à la revue navale, à bord de la Touraine, sur l'invitation du commissaire général de l'Exposition. Les hauts commissaires allemands, MM. Richter et Lewald, l'y avaient accompagné.

Belgique. — On écrit de Bruxelles à la Gazette de Francfort:

On s'est demandé si la Belgique se contenterait d'assister les bras croisés à la répression de la révolte en Chine et si elle ne contribuerait pas par l'expédition d'un corps d'armée, à la victoire de la culture occidentale sur la barbarie asiatique. Mais aussitôt de timides maîtres en droits politiques ont soulevé la question de savoir si un Etat dont la neutralité repose sur des traités internationaux avait le droit de prendre part à une expédition militaire.

S'il se confirme que les hordes du prince Tuan ont massacré les ministres et les autres étrangers résidant à Pékin, il s'agira pour la Belgique comme pour les autres Etats, de venger le meurtre de ses ressortissants et de faire en sorte que de semblables tragédies ne se renouvelent pas. Se soustraire à cette obligation sous prétexte de neutralité serait une lâcheté.

M. Maurice Joostens, notre ministre à Pékin, n'était à son poste que depuis peu de mois. Il est fils d'un riche négociant anversois. Après des études de droit faites à l'Université de Bruxelles, il est entré dans la carrière diplomatique. Il a été successivement secrétaire puis conseiller de légation à Madrid, au Caire et à Washington. Il y a deux ans, il a accompagné le prince Albert, notre héritier présomptif, dans son voyage aux Etats-Unis. Quand le baron Binck de Deux-Orp, notre ministre à Pékin, prit sa retraite pour cause de santé, M. Joostens demanda et obtint de lui succéder dans ce poste. Il est arrivé à la fin de mai dans la capitale, au moment, par conséquent, où

éclatait le mouvement qui a abouti à la crise actuelle.

Turquie. — On mande de Constantinople à la Correspondance politique que le bruit court dans cette ville que les négociations entamées récemment par le général de division Ahmed Djelaliedin Pacha avec le beau-frère du sultan, Dahmad Mahmoud pacha, pour déterminer ce dernier à revenir avec ses deux fils à Constantinople, promettent d'aboutir à un résultat satisfaisant.

La nouvelle d'après laquelle l'épouse de Mahmoud pacha, la princesse Seniah, qui se trouve, comme on sait, à Yildiz-Kiosk, depuis l'échec de sa tentative d'évasion, habiterait de nouveau son propre palais, n'est pas confirmée.

Etats-Unis. — New-York, 23 juillet. — On craint des désordres à Rockspringstown (Etat de Wyoming), où 500 Chinois sont occupés dans les mines. Les travailleurs blancs menacent d'attaquer les Chinois. La milice a été rappelée.

Sénégal. — On télégraphie de Saint-Louis, 22 juillet:

On a enregistré hier, à Dakar et à Gorée, sept décès, parmi lesquels celui du colonel d'artillerie Decœur.

La situation reste la même à Saint-Louis et à Rufisque. Les troupes de Saint-Louis ont été évacuées à Gaudiolle. Elles partiront le 25 pour la France sur plusieurs bateaux.

Le lieutenant-colonel Decœur, dont cette dépêche nous annonce la mort, était âgé de quarante-quatre ans; à sa sortie de l'École polytechnique, il était entré dans l'artillerie de marine le 1^{er} octobre 1878. Comme capitaine, il avait été attaché à l'amiral Aube en qualité d'officier d'ordonnance; en 1891, il fut nommé chef de service à Kotonou et promu chef de bataillon le 10 janvier 1893; il fut, après un passage à la direction d'artillerie de Cherbourg, placé à l'état-major du commandant supérieur du Bénin.

La guerre au Transvaal

Du Temps:

Londres, 23 juillet. — Le général Broadwood télégraphie, via Kroonstad, qu'il poursuit 2000 Boers depuis le 16 juillet. Il dit qu'il a eu, le 19, un vif engagement à Palmielfontein, et qu'il a perdu cinq tués et seize blessés. Il ajoute qu'il continue la poursuite dans la direction de Roodeval.

Londres, 23 juillet. — Le général Kelly-Kenny télégraphie de Bloemfontein que la ligne de chemin de fer est coupée à Honingspruit. Les Boers ont capturé un train de ravitaillement avec cent highlanders. Toutes les communications avec Pretoria sont coupées. Un vif engagement est également signalé à l'ouest de Bethléem. Les Anglais ont dû se retirer et ont perdu dix hommes pendant la retraite.

Une lettre du président Krüger à lord Salisbury

Au début de la campagne, lord Salisbury avait menacé le président Krüger de le rendre personnellement responsable du traitement des prisonniers anglais.

Voici la réponse de M. Krüger, telle qu'elle figure au Livre bleu anglais sur les affaires du Transvaal:

« Si tous ceux qui nous ont imposé cette guerre injuste n'étaient pas en sécurité loin du théâtre des opérations, nous pourrions également user de menaces à leur égard, puisqu'ils sont responsables du sang versé actuellement dans l'Afrique du sud.

Etant donné que les menaces de Votre Excellence émanent d'un endroit où elle est hors de danger d'avoir à payer pour les erreurs auxquelles cette guerre est imputable et dans lesquelles Votre Excellence tient une grosse part des responsabilités, nous laissons vos actes à l'appréciation du monde civilisé, dont lentement, mais sûrement, les sympathies viennent à nous.

Nous assurons Votre Excellence que ses menaces ne nous empêcheront pas de faire notre devoir. »

BANQUE FEDERALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 24 Juillet 1900. Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Vienna, New-York, and Switzerland.

FABRIQUE A LOUER

La Municipalité de Tramelan-Dessous offre à louer une petite fabrique bien située place pour 15 à 20 ouvriers, aussi bien aménagée pour l'installation de machines pour la fabrication des finisages ou boîtes de montres, que pour un atelier de remonteurs. Electricité. Conditions très avantageuses pour preneur sérieux. — S'adresser à M. H.-L. Béguelin, Maire, à Tramelan-Dessous.

Lavages de literie à la vapeur. Prix pour un duvet fr. 5. — prix pour un traversin . . . 2.50 prix pour un oreiller . . . 1.75 LAVAGES DE FOURRURES A PART Ouvrage consciencieux 7820-9 Albert Perret, rue Numa Droz 54

ARRIVAGE de Bonne TOURBE nouvelle Brune, Noire et Malaxée. S'adresser au Chantier Prétre, rue Neuve 16 a, et aux Dépôts rue Numa Droz 1, rue Fritz Courvoisier 20 et rue du Parc 86. 5879-18

A LOUER pour Saint-Martin 1900, à des personnes d'ordre, un bel appartement de 3 grandes chambres, alcôve et toutes dépendances. Belle situation et prix modéré. S'adresser à M. P. G.-Gentil, gérant, rue du Parc 88, la Chaux-de-Fonds.

PROFITEZ de la VENTE AU RABAIS Halle aux Meubles 14, Rue Saint-Pierre 14 Prix habituels pour la vente à crédit par acomptes.

Ecole de Commerce FREY BERNE Etude complète et rapide de l'allemand, italien et anglais Préparation aux examens aux postes, télégraphes et chemin de fer Cours spéciaux pour les élèves de langue française Cours de 3, 6 et 12 mois Commencement des cours le 1er septembre Prospectus gratuits chez le directeur Emile FREY. 9124 2

LE Parachaleur NAPHTALY est très pratique pour les journées chaudes qui vont enfin nous arriver, et comme il se vend à des prix d'un bon marché tel que chacun peut se payer ce bienfait, je vous prie d'en profiter pendant qu'il est encore temps. Ces prix sont: Paletot lustré, 10, 12, 14, le meilleur 16 fr. Complet lavable, p^r hommes, seulement 15 fr. Gilet alpaga, seulement 6 fr. 9393-1 Habillement coutil lavable, pour garçons, n° 4, seulement 4 fr. Paletot de bureau, de 4 à 7 fr. Pantalons, à 4, 6, 8, 10, 12, 14, 15 fr. et le meilleur, 18 fr. et, comme toujours, le meilleur COMPLET, en laine peignée, en cheviotte, Buxkin ou diagonale, croisé et non croisé, ainsi que PARDESSUS mi-saison, seulement 35 francs. La Chaux-de-Fonds 9, rue Neuve 9.

Der Small wöchentlich erscheinende Schweizer Handels-Courier mit illustrierter Wochenschrift „Zeitmat u. Fremde“ und zahlreichen Beilagen, bedeutendstes politisches Blatt der Stadt und des Feelandes hat im Kanton Bern wie in der ganzen Schweiz große, stetig zunehmende Verbreitung infolge seiner Reichhaltigkeit und unabhängigen Haltung. Neueste Nachrichten. Abonnementspreis 3 Fr. 75 per Vierteljahr. Inserate erzielen großen Probenummern gratis zur Verfügung. Abonnements u. Inserate nimmt jederzeit entgegen die Expedition des „Schweizer Handels-Courier“ in Biel. Commanditaire Une fabrique d'horlogerie occupant 100 ouvriers, demande de suite un commanditaire ou associé disposant d'un capital de 40 à 50.000 fr. et connaissant bien la partie commerciale pour l'exportation. — Adresser les offres sous initiales H. C. 9005 au bureau de L'IMPARTIAL. 9005

M^{me} BLAVIGNAC Sage-femme 1^{re} classe 3, Rue des Pâquis Genève Rue des Pâquis 3 Consultations tous les jours de 1 h. à 4 h. Recoit des pensionnaires. Traitement des maladies des dames par correspondance. Soins et discrétion. 4885-76

MASSEUSE La soussignée se recommande à MM. les Médecins et aux Dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Masseuse approuvée par le Dr prof. Niehaus, de Berne. 2912-68 M^{me} Wasserfallen rue Numa Droz 2

Société de Consommation Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 411, Demoiselle 111.

Neuchâtel blanc nouveau, la bouteille, verre perdu, 70 ct. 2655-63 Neuchâtel blanc vieux, la bouteille, verre perdu, 80 ct. Neuchâtel rouge extra, la bouteille, verre perdu, 1 fr. 50. Bordeaux blanc 1895, la bouteille, verre perdu, 1 fr. Carovigno blanc 1893, la bouteille, verre perdu, 1 fr. Etna Bordeaux rouge 1888, 1. bott. verre perdu, 1 fr. 10. Elbana rouge 1890, la bouteille, verre perdu, 1 fr. 10. Blanc nouveau du pays, le litre ouvert, 60 ct. Blanc nouveau étranger, le litre ouvert, 40 ct. Huile de noix exquise, le litre, 2 fr. Huile d'olive absolue pure, 2 fr. 10. Lapins d'Australie, la boîte 1 kg. net, 1 fr. 35. Truite saumonée, la boîte, 590 gr. 90 ct. Truite saumonée, la boîte, 310 gr. 65 ct. Vermouth quina, de plus en plus apprécié, le litre, 1 fr. 50. Les ménagères ne demandent plus que la Lessive Bienna.

A louer de suite ou pour époque à convenir, un appartement de 6 pièces au 1^{er} étage, cuisine et dépendances; lumière électrique, gaz. Prix 1040 fr. — S'adr. rue Léopold-Robert 58, au 1^{er} étage à gauche. 8679-19

Mort aux Mouches (Patentée) tue réellement les mouches en masse. Dépôt général: 7613-2 Pharmacie P. Hartmann, à Steckborn. A LA CHAUX-DE-FONDS: Pharmacie Centrale (Ch. Béguelin). Le Loote, Pharmacie Wagner. Couvet, Pharmacie Chopard.

On demande à louer de suite un appartement de six à sept pièces, situé au centre des affaires pour y établir un comptoir d'horlogerie. — Adresser les offres par écrit en l'Etude Charles Colomb, avocat, rue Léopold Robert 41. 9108

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL DARIELLE ROMAN RUSSE PAR Georges DU VALLON Près d'elle, Darielle rêvait aussi, en travaillant. Mais sa rêverie n'était pas le paresseux délassement de sa pensée; elle suivait une direction précise, toujours la même. Et elle était très douce, depuis que la villégiature resserrait les liens de famille, pour lesquels Alexandre Fédorowitch professait le respect d'un galant homme. Quelles exquises journées, passées sur cette terrasse, dont les degrés de marbre baignaient dans les vagues, ou sous les ombrages du jardin en fleurs! Il était pittoresque et charmant, ce jardin, hérissé de rochers, à l'abri desquels s'épanouissaient, sous ce ciel russe tout attiédi de douces brises, les plantes des contrées tropicales. De petites sources sèches y faillissaient, formant des ruisseaux babillards qui, follement, couraient vers la mer, dans laquelle ils s'élançaient d'un bond, après avoir éparpillé sur les gazons la mousse de leur écume. Les jasmins et les roses embaumaient, mêlant leurs parfums capiteux à l'imperceptible senteur des fleurs orgueilleuses de leur naissance factice et, en les respirant, une douce griserie montait, mettant au cœur l'exquise joie de vivre. Tous les soirs, madame Chématieff recevait. Cette emme du monde accomplie eût trouvé funèbre une

soirée passée en famille. Ici, il ne se fût agi le plus souvent que d'une soirée passée avec sa favorite — Alexandre, en faisant la part de la famille comme celle du feu, gardait soigneusement son indépendance. Et Darielle était-elle bien encore la favorite de la comtesse? Parfois, la jeune fille se prenait à en douter, aux boutades de cette femme aimable, qui lui avait été si bienveillante. Si son initiation à la vie sociale eût été plus complète, elle eût compris que pour une nature de mondaine slave — de mondaine semblable à madame Chématieff — un an équivalait à un siècle. Quoi d'étonnant si une certaine dose de lassitude se mêlait à l'engouement éprouvé d'abord par la comtesse pour la jolie solitaire de la Transcapienne? Quoi qu'il en fût, et malgré certains caprices de plus en plus fréquents chez la belle Nadiéje, elle continuait à être bonne pour sa protégée, comme elle l'était généralement pour tous — se parant de sa bonté comme d'un attrait seyant à une jolie femme. Darielle supportait vaillamment les bourrasques, distraite par mille plaisirs et attachée à la comtesse par une amitié reconnaissante, inséparable de son amour. Le cercle brillant de madame Chématieff admirait sa beauté, l'amusaient de son esprit, mais n'y rencontraient et ni cherchaient nulle sympathie réelle. Elle sentait instinctivement que, pour ces élégantes et ces oisifs, elle n'était qu'une demoiselle de compagnie un peu mieux traitée que les autres. Sa fierté native s'en fût froissée, si elle n'eût été à l'âge où une impression heureuse en chasse volontiers une autre — et si un rêve charmant d'avenir n'avait ensoleillé pour elle toutes les ombres du présent. Nadiéje ne se doutait pas du roman qui s'ébauchait sous ses yeux. Assurément, son amitié pour Darielle étant, après tout, fort banale et la satiété ayant émoussé le plaisir de promener cette folle curieuse à travers le monde — assurément, au moindre soupçon, elle eût brisé net ce rêve audacieux. Mais soupçonner-t-on ce qui est extravagant, impossible? L'orgueil de madame Chématieff, le sentiment intime de sa supériorité de caste lui interdisait de craindre qu'une fille sans dot et sans nom aspirât à l'honneur de son alliance. Elle n'était pas analyste, et son esprit, élegantement positif, négigeait, dans ses calculs, les facteurs de sentiments romantiques qu'elle n'avait jamais éprouvés. Dail-

leurs, ne connaissait-elle pas le caractère de son frère? Un soir, il y avait, comme de coutume, du monde à la villa Chématieff. Pour jouir de la délicieuse soirée qui succédait à un jour brûlant, on se tenait sur la terrasse, communiquant par de larges baies, laissées ouvertes, avec les salons. Autour du fauteuil de Nadiéje se pressait sa petite cour habituelle. Rieuse, dans un alerte combat où les mots étaient des flèches barbelées, la jeune femme tenait tête aux assaillants — fort galants, du reste — prompts à la riposte, étincelante de verve, dans son originalité de grande dame russe. D'autres groupes s'étaient formés, au milieu desquels circulaient les domestiques passant les boissons glacés. A l'extrémité de la terrasse, un couple flirtait à l'ombre des lauriers-roses et des myrtes, dont le rideau léger, remué par la brise, secouait sur lui ses parfums. A quelques pas de ce groupe, Darielle, seule, appuyée à la balustrade de marbre, regardait la mer, une extase heureuse dans les yeux. C'était splendide, ce tableau qui s'élevait devant elle, et qu'elle ne voyait peut-être pas, cette mer roulant à l'infini ses petites vagues d'argent sous le rayonnement azuré de la lune; cette atmosphère délicieusement fluide, toute vibrante d'une lumière pâle qui caressait doucement les choses; cette côte aux ondulations molles, baignée de lueurs neigeuses, voilant comme d'un mystère la magie de ses palais et de ses jardins. C'était Nice et sa Méditerranée, mais Nice sous un ciel d'Orient, avec ce charme suprême de la beauté épanouie dans sa fleur sur la terre grecque. Darielle, toute à ses pensées, voyait à peine les jeunes gens — les amoureux sans doute — cachés par les myrtes, à deux pas d'elle, encore moins songeait-elle à les écouter. Un mot, prononcé plus haut que les autres, attira son attention involontaire, et elle tressaillait en reconnaissant la voix d'Alexandre. Pourquoi tressaillait-elle? Elle ne voulait pas le savoir, mais elle eut la rapide tentation d'avancer de quelques pas, de se glisser près d'eux et d'écouter. Cette pensée était indigne d'elle; la jeune fille, au contraire, doucement s'éloigna. Mais toujours ses yeux étaient attirés, comme le fer par l'aimant, vers ce point lumineux dans l'ombre qui faisaient les myrtes et les palmiers: vers la robe blanche de la princesse Marrosouzo. Elle reconnaissait maintenant cette jeune fille,

héritière richissime, disait-on, d'un grand propriétaire de mines dans le Caucase. Irène Marrosouzo n'était ni jolie, ni même très attrayante. Mais elle avait de beaux yeux — que ne déparaient pas ceux de la cassette. Et soudain, la splendeur de cette nuit, le charme alanguie de toutes choses s'évanouirent pour Darielle. En silence, un peu pâle, mais très calme, en apparence, sous ces regards indifférents, elle commença à souffrir. Il était tard. Peu à peu, les hôtes de la comtesse Chématieff se retirèrent. Bientôt, la jeune femme se trouva seule avec son frère dans son petit salon — un salon persan où la lumière, tamisée par des globes opalins, caressait, très douce, une retraite exquise. Darielle restait sur la terrasse, à quelques pas de la porte-fenêtre ouverte. Cette fois, elle n'eut pas l'héroïsme de la discrétion. — Il me semble, disait en riant Nadiéje, que tu ne t'es pas ennuyé ce soir. — Ai-je donc l'habitude de m'ennuyer chez toi, chère sœur? Ton esprit, à défaut du mien... — Moqueux! Crois-tu que je n'ai pas d'yeux? Sans être aussi flamboyants que ceux de la princesse Irène, ils sont bons... et j'ai vu! — Eh bien? demanda nonchalamment Alexandre. — Eh bien!... Dame! sans être très jolie, elle a ce que les Français appellent du chic! Et puis, elle est bien dotée. — Oui, pas mal... Et sans être trop fat, je puis croire que je ne lui déplais pas. — On entendit le rire perlé de Nadiéje. — Oh! toi, tu plais toujours, quand tu veux t'en donner la peine. Mais, par exemple, je ne répondrais pas que cette peine tu la prisses après aussi bien qu'avant. — C'est ce qui te trompe. Je serai un excellent mari, à condition que la vie me soit douce, facile, suffisamment confortable. — La vie d'un prince, enfin! — Et pourquoi pas? Les Ramanine valent bien des princes, que je sache. La médiocrité, même dorée, n'a jamais été mon fait.

(A suivre)

Correspondance Parisienne

Paris, 23 juillet.

Nos nationalistes ne savent comment s'orienter pour enfin réussir à taper avec bonheur sur le ministère. Ils avaient compté sur les événements de Chine; mais ceux-ci sont si variables et déconcertants que leur tactique change à vue d'œil et provoque les sourires des bons esprits. Par surcroît, les réactionnaires ont eu hier soir une infortune qui abat joliment leur caquet; l'élection d'un député à Niort a tourné contre eux. Leur candidat Thiébaud, un journaliste ardent, n'a pu évincer le candidat Gentil, ministériel. Ils avaient cru tenir Niort; la circonscription n'a pas dévié de ses anciennes tendances; le mouvement nationaliste ne contamine guère la province.

Hier, dimanche, l'Exposition a été réellement délaissée par les Parisiens, qui réclament de nouveaux divertissements et plus d'arrosage par cette chaleur. Un tiers d'entrées de moins qu'avant, cela compte. Aujourd'hui, c'est la même histoire. Les étrangers et les provinciaux ne cessent d'affluer, mais c'est le public parisien qu'il faut reconquérir. Si le mois d'août est moins chaud et plus gai, l'Exposition retrouvera toute sa faveur auprès de notre population, qui a réellement soif de distractions nouvelles.

Les congrès succédant aux congrès au palais qui leur est affecté à l'Exposition; la semaine dernière une demi-douzaine siégeaient simultanément dans des locaux spéciaux. Mais aucun ne fait de bruit. On ne retrouverait que dans leurs procès-verbaux l'écho de leurs délibérations.

C.-R. P.

Nouvelles étrangères

Italie. — La plus vive inquiétude règne à la cour d'Italie sur le sort du duc des Abruzzes, neveu du roi Humbert, qui a entrepris, il y a un an, un voyage d'exploration au pôle Nord.

Depuis cette époque, on est sans nouvelles du duc des Abruzzes et de ses compagnons.

En partant, le jeune prince avait dit qu'il ferait parvenir des nouvelles de l'expédition dans le courant du mois de mai dernier.

Ce silence persistant a fini par alarmer la famille royale et il vient d'être décidé qu'une expédition italienne partirait à la recherche des hardis explorateurs. Cette expédition sera dirigée par le capitaine Bade, qui est familiarisé avec les régions du pôle Nord. Le navire partira le 1^{er} août.

Les affaires de Chine

Paris, 23 juillet. — On annonce que le colonel Marchand a demandé l'autorisation de partir pour la Chine. Le Temps fait remarquer à ce propos que le colonel Marchand ne peut être désigné pour la Chine avant d'être rentré dans les cadres de l'armée. Le colonel est actuellement hors cadres et à la disposition du ministre des colonies, pour l'achèvement du rapport de la mission.

On assure que le gouvernement refusera au prince Henri d'Orléans de l'admettre comme géographe de l'expédition française en Chine, la loi interdisant toute fonction civile aux membres d'une famille ayant régné en France.

Bruxelles, 23 juillet. — Le consul de Belgique à Shanghai télégraphie qu'il a vu Li-Hung-Chang, lequel lui a assuré que les ministres à Pékin étaient sains et saufs. Le consul a demandé s'il ne lui était pas possible de recevoir des nouvelles du ministre de Belgique à Pékin.

Bruxelles, 23 juillet. — Sur la demande de M. de Favereau, ministre des affaires étrangères, le ministre de Chine à Londres a télégraphié samedi, par voie indirecte, au Tsung-li-Yamen, pour lui demander de mettre le ministre de Belgique à Pékin en communication avec le ministre des affaires étrangères de Belgique.

New-York, 23 juillet. — Le correspondant du Herald à Tché-Fou télégraphie, en date du 21 juillet: « Le capitaine d'un vapeur anglais venant de New-Tchouang déclare qu'un Chinois qui s'est échappé de Pékin, le 12 juillet, affirme que la légation anglaise était détruite et que les étrangers avaient été massacrés. »

Détails rétrospectifs

La Gazette de Francfort a reçu d'un lecteur à Pétersbourg communication de deux lettres, datant de sept et six semaines, mais écrites déjà sous la menace d'événements que l'auteur prévoyait, alors que d'autres vivaient encore d'illusions.

En voici quelques extraits :

Pékin 26 mai. — Les désordres causés par les Boxers ne cessent pas. Les meneurs brûlent les villages chrétiens et massacrent leurs habitants jusqu'à quarante verstes de Pékin. Les fugitifs remplissent les missions catholiques. Jusqu'ici, aucun Européen n'a été en danger, mais les Boxers font savoir par proclamation qu'ils tueront tous les Européens dans cinq jours.

A Pékin même, tout est tranquille, et j'espère que nous n'avons rien à craindre. Pour tant un escadron chinois de 60 hommes a été envoyé contre les Boxers qui les ont passés au fil de l'épée, à 80 verstes d'ici, et ont coupé le corps du commandant en morceaux. Chose curieuse, les grecs-orthodoxes sont épargnés.

3 juin. — Nous autres Européens venons de passer par de terribles moments.

Le matin du 26 mai, on nous annonce successivement que les Boxers ont coupé la ligne du chemin de fer et brûlent les ponts et les stations, que les massacres de chrétiens continuent, que les domestiques indigènes de la mission des sœurs françaises ont disparu : très mauvais signe.

L'avant-dernière nuit, la ligne de Tien-Tsin a été détruite sur un long espace, et la station de Fengtai, la dernière avant Pékin, incendiée; les traverses ont été arrosées de pétrole et brûlées aussi. Hier sont arrivés les marins, cent de chaque nation, sauf les Japonais, qui ont envoyé vingt hommes seulement. Nous respirons.

Dans les provinces, les horreurs se répètent partout. Un malheureux ingénieur français, arrivé directement d'Europe, s'est trouvé, près d'une station de la ligne de Hankau, abandonné au milieu d'une horde de sauvages. Il a été poursuivi à coups de pierres; sa tête était tout ensanglantée. Un vieux Chinois l'a caché dans sa maison et l'a amené ensuite à Pékin sur son âne. Nous l'avons vu passer ici, se rendant à la légation de France.

Dans la troisième station de cette même ligne de Hankau, les ingénieurs français, avec leurs femmes et leurs enfants, ont été assiégés par des Boxers. A force d'insistance, le ministre de France a obtenu qu'on leur envoyât des secours. Un détachement chinois alla enfin les prendre; mais en les emmenant, les soldats incendièrent la maison de l'ingénieur en chef: voilà de jolie troupe! Nous sommes sous la protection de ces gens-là! Ce sont eux que nous craignons le plus.

Quant aux ingénieurs belges, leur groupe a réussi à gagner Tien-Tsin au nombre d'une trentaine. Ils ont beaucoup souffert et ont perdu, dit-on, quatre des leurs.

Hier était un jour dangereux, à cause d'une grande fête chinoise. Tout s'est passé tranquillement, grâce à notre troupe de secours. Nous avons pour notre part quelques cosaques et 75 marins. Six cosaques font chaque nuit la ronde sans interruption; et nous-mêmes nous dormons d'un œil seulement, prêts à sauter sur nos armes.

Le secours est arrivé ici à marches forcées; les hommes étaient exténués au point que deux Américains sont morts d'épuisement dans la nuit.

Au palais, il règne la confusion et la désunion. Un puissant parti accuse le prince Cheng et les ministres d'avoir vendu la Chine aux étrangers.

Nouvelles des Cantons

ZURICH. — Un drame de Falcool. — A peine a-t-on fini de parler du drame de Landikon où un mari séparé assomme et noie sa femme, qu'un autre fait sanglant émotionne les paisibles bourgeois de Zurich. A la rue Culmann, dans le IV^e arrondissement, vivait depuis quelques années un couple non marié. Des relations entre ces jeunes gens, un enfant était né, aujourd'hui âgé de 7 ans. Le père, un nommé R. Böklin, d'abord rangé, très travailleur, s'adonna peu à peu à l'alcool, il buvait force petits verres et ne travaillait absolument pas. Robuste, cependant, âgé de 25 ans à peine, il se laissait, paraît-il, entretenir par sa maîtresse. Celle-ci eut bientôt assez de cette vie désœuvrée et des scènes que B., toujours

ivre, lui prodiguait à tout propos. Elle lui signifia son congé et l'on se sépara. Mais B. regretta son amie, il s'imagina que la malheureuse avait des relations avec quelque inconnu, la jalousie l'affola et, jeudi, il arrivait à l'improviste chez son ex-compagne. Après quelques mots échangés, et comme celle-ci lui faisait remarquer son état d'ivresse, B. sortit un couteau et lui en porta plusieurs coups dans la poitrine. Elle tomba, baignée dans son sang et criant: « Mon Dieu, il m'a tuée, je vais mourir. »

Le frère de la blessée accourut aussitôt et frappa le meurtrier avec un coup de poing américain, sans toutefois le blesser grièvement. La police vint enfin et arrêta B., tandis que la pauvre fille était transportée à l'hôpital. Son état est grave mais non désespéré.

Quant à l'assassin il se lamente et répète sans cesse: « Pourvu qu'elle ne meure pas! » Il est d'ailleurs faible d'esprit et va être transféré dans un asile d'aliénés. Jusqu'à aujourd'hui, on l'avait considéré comme inoffensif, l'alcool, sans doute, l'aura rendu dangereux.

Eboulement. — Un nouvel éboulement s'est produit lundi à Ruschlikon où il y en avait eu un l'année dernière déjà. Deux mille mètres de terre se sont effondrés dans le lac. Les dégâts sont évalués à une trentaine de mille francs.

VAUD. — Lugubre découverte. — Le bruit courait hier à Chexbres qu'on avait trouvé dans le lac de Bret le cadavre d'une femme ayant les deux jambes liées au moyen d'une corde. On supposait même que la malheureuse avait été assassinée.

La vérité est qu'on a bien retiré du lac, samedi soir, le cadavre d'une femme. Mais elle n'avait nullement les jambes attachées et nous sommes en mesure de déclarer qu'il s'agit non point d'un assassinat, mais d'un accident ou d'un suicide. L'identité de la malheureuse a été établie. C'est la femme d'un agriculteur de la région, qui avait disparu depuis jeudi du domicile conjugal. Le cadavre a été transporté à la morgue de Paideux, où il a été reconnu par le mari.

Ces informations nous ont été fournies par une personne digne de foi. Cependant il convient de signaler la version de plusieurs journaux d'après laquelle la femme aurait bel et bien été assassinée. Selon notre confrère de la Revue, il s'agirait d'une Italienne dont les proches parents travaillent à la construction d'une route près de Forel.

Chute grave. — Un jeune homme, Emile Bonard, cueillait samedi dernier, des cerises au pré du Moulin, près Croy, lorsqu'une branche s'étant brisée sous son poids, il fut précipité sur le sol. Il a dû être ramené sur un char à son domicile. Le médecin appelé ne peut encore se prononcer sur la nature de ses lésions qui paraissent graves.

Incendie. — Pendant le violent orage qui s'est abattu dans la nuit de samedi à dimanche sur tout le Jorat, la foudre est tombée sur une grande ferme située à Bretigny et appartenant à M. Cyprien Favre. Le bâtiment a été complètement détruit. On a pu cependant sauver le mobilier et le bétail, mais de grandes quantités de fourrages sont restées dans les flammes.

Le feu a éclaté vers dix heures du soir.

Chose curieuse, le beau-frère du sinistré, qui possède une ferme à proximité de celle qui a été détruite, a eu en 1899 son bâtiment complètement brûlé par le feu du ciel.

Accident de bicyclette. — Samedi soir, vers 9 1/2 heures, un cycliste de Lucens descendait la route de Berne; arrivé près de la Croix-Blanche, à Epalinges, il butta contre un tas de pierres et fut culbuté. Il a été relevé dans un assez piteux état et transporté à l'auberge, où il a passé la nuit. Dimanche matin, on l'a reconduit en voiture à son domicile.

VALAIS. — Tentative de meurtre. — Dans la nuit de dimanche à lundi une audacieuse tentative de meurtre, dont le vol était le mobile, a été commise sur une jeune fille de 20 ans, tenancière d'un magasin, à Brigue. Pendant son sommeil, elle se sentit les bras et les jambes liés; et comme elle allait crier une main s'abattit sur sa bouche et enfouça un mouchoir dans sa gorge. Après s'être emparée de la recette du jour, la criminelle, car c'était une femme, prit la fuite en fermant la porte à clef. La victime parvint à se débarrasser de ses entraves, et à attirer l'attention des voisins qui lui portèrent secours.

Accident. — Lundi, à Fiesch, sur la route de la Furca, un jeune Italien, valet d'écurie, voulant faire prendre un ba ou in à che-

val, fut entraîné par le courant très fort actuellement. Le contre-maitre de poste Emile Farvey, de Collombey, témoin de l'accident, n'hésita pas à se jeter dans le Rhône pour sauver le malheureux et fut à son tour entraîné par les flots. De nombreuses recherches ont été faites en suivant les bords du fleuve, mais le cadavre n'a pu être retrouvé.

Chronique du Jura bernois

Neuveville. — Samedi dernier, la population de Neuveville accompagnait à sa dernière demeure l'un de ses citoyens des plus estimés et surtout des plus aimés: Jean Jordi, fils, entrepreneur, commandant du corps des sapeurs-pompiers et membre honoraire de plusieurs sociétés de la localité. Le défunt avait pris un refroidissement lors de l'incendie de l'hôtel des Trois-Poissons et a contracté à cette occasion une maladie dont il ne devait plus se relever.

Un cortège nombreux, précédé de la fanfare, a rendu les derniers honneurs à ce vaillant et regretté patriote.

Sur sa tombe, un de ses amis d'enfance, M. le lieutenant-colonel Probst de Berne, a prononcé quelques paroles d'adieu et a retracé à grands traits la carrière du défunt, toute de générosité envers ses concitoyens et de dévouement à la chose publique.

Bienna. — Vendredi soir, un couvreur nommé Christian Winkler, de Blumenstein, est tombé d'un toit, rue Neuve, a été blessé grièvement et transporté à l'hôpital dans un état désespéré. Il est père de deux jeunes enfants.

Liesberg. — La femme Borer-Broquet qui, l'autre jour, avait reçu de graves lésions internes en tombant d'un cerisier, a succombé à ses blessures.

Elle était âgée d'environ 35 ans et laisse quatre enfants.

Glovelier. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, on s'est introduit avec effraction dans le bureau de l'auberge de la « Crose de Bâle » et l'on a dérobé une somme d'environ 100 fr. en pièces de 2 et 1 francs. On ne connaît pas encore l'auteur de ce vol.

La journée neuchâteloise au Tir cantonal bernois

Un certain nombre de tireurs ont accompagné la bannière neuchâteloise au Tir cantonal bernois.

A la gare de St-Imier, foule considérable. La ville présente un riant aspect. Partout à profusion, des guirlandes, des fleurs, maisons décorées avec goût.

En tête du cortège qui se forme, marche un peloton de cadets, puis viennent les Armes-Rénies, une vingtaine de fillettes en blanc, avec écharpes rouge et noire portant des écussons cantonaux, d'autres avec écharpes jaune et noire portant de mignons paniers garnis de fleurs; les invités suivent, les membres du comité d'organisation, aussi la Musique de tempérance; les gymnastes ferment la colonne.

Après un long parcours en ville le cortège arrive à la cantine, qui est réellement très jolie.

M. Arnold Robert présente la bannière cantonale neuchâteloise. Il remercie de l'invitation adressée aux tireurs neuchâtelois et dit avec quel empressement ceux-ci sont accourus. C'est toujours avec un sentiment de sécurité que les Neuchâtelois mettent le pied sur le sol bernois et ils ont pour cela de bons motifs; à chaque pas, dans les pages de l'histoire neuchâteloise, on trouve Berne fidèle allié de Neuchâtel.

Toujours les Bernois ont fait cause commune avec les patriotes neuchâtelois. En 1831, après l'échec de notre première révolution, nos exilés trouvent asile au Vallon de St-Imier, qui, en somme, a fait une bonne affaire puisque nos patriotes ont contribué au développement du Vallon, y ont implanté l'industrie horlogère. En 1848, les Bernois ne se contentent pas de nous donner leur appui moral, ils envoient 300 hommes avec Ami Girard pour nous aider à conquérir notre indépendance.

En sa qualité de montagnard du Jura, M. Robert se réjouit de la prospérité de notre beau Jura, de la prospérité de l'industrie horlogère, peut-être une des plus belles de la Suisse. Cette industrie n'a pas toujours été entourée comme elle le méritait, on a souvent fait passer les intérêts particuliers avant l'intérêt général, mais après l'échéance ces inté-

térêts particuliers ont été les premiers à souffrir.

On dit que nous sommes un peuple de fêtards, mais au-dessus des fêtes passagères il faut voir que le sentiment qui domine est le souci de la défense nationale. Les fêtes de tir doivent avoir pour but de nous tenir en éveil, ce qui passe dans le sud de l'Afrique est pour nous une leçon dont nous devons profiter.

L'orateur applaudit à la décision du Conseil fédéral qui, devant l'Assemblée fédérale, a réduit le prix de la munition.

M. Robert invite chaleureusement les jurassiens bernois à assister à la Fête fédérale de gymnastique et porte son toast à l'union toujours plus intime des montagnards du Jura.

Les *Armes-Réunies* jouent l'hymne national.

M. Pierre César répond : Lorsque la nouvelle se répandit que les tireurs neuchâtelois arrivaient avec la bannière cantonale neuchâteloise, toute la population de St-Imier a compris immédiatement qu'il s'agissait d'une grande manifestation de sympathie, qui allait donner à la fête sa vraie signification.

Si nous avons aidé aux Neuchâtelois à fonder leur jeune république, ne sommes-nous pas redevables au canton de Neuchâtel de la belle industrie qui fait vivre nos populations, grâce à laquelle la vie nous est faite plus facile qu'à nos ancêtres ?

A peine votre république était-elle débarrassée des derniers liens qui l'attachaient à l'étranger, que vous donniez la preuve des belles et solides qualités que vous possédez. Les Borel et Numa Droz brillaient aux premiers rangs et traçaient, pour ainsi dire, le sillon lumineux qui nous conduit au progrès. Puisse le peuple neuchâtelois, pour sa prospérité et pour son bonheur, conserver ses qualités.

La bannière neuchâteloise à côté de celle de Berne, sera entourée de la plus vive sollicitude. M. César porte un triple vœu au comité central des tireurs neuchâtelois, aux tireurs neuchâtelois, et au Canton de Neuchâtel.

La *Fanfare de Tempérance* joue l'hymne suisse de Zwissig. Orateurs et musiques ont été chaleureusement applaudis.

A la cantine, bondée de banquetiers, M. Ecuyer, un Neuchâtelois, pasteur de Saint-Imier, porte le toast à la patrie.

Les pasteurs, dit M. Ecuyer, qui souffrent avec le peuple, ont le droit aussi de s'associer à ses joies, et le devoir de le faire afin d'apprendre à le connaître toujours mieux. Nous ne nous élevons pas contre les fêtes, dit l'orateur, mais contre la multiplicité des fêtes et les excès dont elles sont l'occasion.

La simplicité d'autrefois est la seule digne des démocraties, aussi St-Imier a-t-il fait les choses simplement.

M. Ecuyer porte son toast à la patrie florissante par le travail et la moralité.

* * *

Au Stand, le tir est très animé. On a brûlé hier 37,500 cartouches au fusil et 3,800 au revolver. Parmi les meilleurs résultats de la journée, nous relevons les suivants :

Concours intercantonal de groupes au fusil. 300 m. Maxim. : 30 points. M. Matthey, de La Ch.-de-Fonds, mention honorable : 29 points.

Concours de groupes au revolver. 180 points et au-dessus : couronné de chêne, M. Roch, de La Chaux-de-Fonds : 194 points.

Petite coupe : M. Favre, La Ch.-de-Fonds.

Lundi 23 juillet :

Petites coupes : MM. Henri Favre, La Chaux-de-Fonds; Fritz Perret, Locle; E. Eyemann, La Chaux-de-Fonds.

Gobelets : J.-A. Perrenoud, Chaux-de-Fonds; Auguste Jeanjaquet, Locle.

Montres : J.-A. Béguelin, Chaux-de-Fonds.

Cible Industrie : M. Alf. Romy, Sonvillier, 97 p., mention honorable.

Coups centrés : Ch. Brandt, Chaux-de-Fonds, 98; P. Güder, Sonvillier, 96.

Cible St-Imier : Ernest Wild, St-Imier, 99; Aurèle Béguelin, Chaux-de-Fonds, 98.

Cible Suze : M. Lauener, St-Imier, 49/50.

Concours international de groupes au fusil. 300 m. : W. Huguenin, Le Locle, médaille d'argent.

Au tir de vitesse, dimanche, le premier couronné a fait 50 cartons en 15 minutes, le dixième, 9 cartons et le onzième pas un seul.

Chronique neuchâteloise

Neuchâtel. — Un garçon de 10 à 12 ans s'amusait hier, entre 3 et 4 heures, à marcher le long de la jetée ouest du port en se tenant en dehors de la barrière.

Il eut un moment d'inattention, perdit pied et tomba à l'eau. Aussitôt un batelier, employé chez M. Stämpfli, se porta au secours du pauvre, qu'il réussit à sauver après avoir plongé deux fois.

Chronique locale

Industrie du Gaz et des Eaux. — La Société technique suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux a eu, en notre ville, sa 26^{me} réunion annuelle.

Elle a commencé samedi soir par une réunion familière au Foyer du Casino.

Dimanche matin, après une visite aux Usines à gaz et électrique de notre ville l'Assemblée a tenu sa séance annuelle dans l'amphithéâtre du Collège primaire; elle était présidée par M. Rothenbach, de Berne. Une soixantaine de membres y assistaient. On a liquidé les affaires courantes et procédé à la réception de 16 nouveaux membres, ce qui porte le total des membres à ce jour à 138. Des rapports ont ensuite été présentés sur des questions techniques par MM. Mathys, de Chaux-de-Fonds et Rothenbach, puis par MM. Blum, de Berlin, Mischer, de Bâle, Hummel, de Tubingue, etc., etc.

Bâle a été désignée comme prochain lieu de réunion en 1901.

A 1 heure de l'après-midi, un banquet de 100 couverts a été servi aux Armes-Réunies, plusieurs discours ont été prononcés, entre autres par M. Mosimann, conseiller national et président du Conseil communal.

Dans le courant de l'après-midi, les participants ont fait une promenade en voiture au Saut-du-Doubs, puis à la Maison-Moulin.

Hier, tous les sociétaires sont allés aux Gorges de l'Areuse visiter les installations hydrauliques et électriques que la Chaux-de-Fond y a fait installer.

Les affamés de l'Inde. — Nous recevons les lignes suivantes :

Nous nous sentons pressé de remercier publiquement toutes les personnes qui à la suite d'un simple avis donné dans nos cultes nous ont permis d'envoyer à Zurich la somme de 866 fr. 40 cts. en faveur des affamés de l'Inde. Ce fruit d'une libéralité touchante et toute spontanée sera adressé directement par M. Scholder-Develay, notre correspondant, à M. Lambert, préfet de police à Ahmedabad (Indes anglaises). Grâce à la situation qu'il occupe, celui-ci pourra s'employer utilement au soulagement des malheureux auxquels sont allées nos sympathies.

Que Dieu bénisse ceux qui ont accompli d'un cœur joyeux cette œuvre de miséricorde !
G. BOREL-GIRARD.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée a éclaté ce matin à 11 1/2 h., à la rue du Temple-Allemand 103; il a pu être rapidement éteint.

Les Annonces sont insérées avec le plus grand succès et à bon marché dans L'IMPARTIAL.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 24 juillet. — Lord Roberts télégraphie de Pretoria, 23 juillet :

Le général Methuen a dispersé les Boers, le 21 juillet, leur infligeant de grosses pertes. Il en résulte que Rustenburg est secouru. Baden-Powell a opéré sa jonction.

Lord Roberts ajoute que le général Hamilton s'est emparé de la position de Spitzraai, perdant 3 tués et 16 blessés, dont 3 officiers.

Londres, 24 juillet. — On télégraphie de Machadodorp au *Daily Express* :

Dans les combats des trois derniers jours, les Anglais ont subi de grosses pertes; ils auraient eu 400 tués à Deversport, à l'est de Pretoria.

Agence télégraphique suisse

Berne, 24 juillet. — *Conseil fédéral.* — A l'occasion de la fête fédérale de gymnastique à la Chaux-de-Fonds, la Compagnie du Jura-Neuchâtelois est autorisée par le Conseil fédéral à prolonger de 2 jours le délai de livraison pour les marchandises remises en petite vitesse, les 3 et 4 août prochains.

Biemme, 24 juillet. — Lundi soir, vers 10 h., une jeune fille de 19 ans, de Biemme, qui se promenait à Madretsch avec son fiancé, a reçu d'un inconnu, sans aucun motif une charge de plomb qui l'a grièvement blessée aux pommions; elle a dû être transportée à l'hôpital. L'auteur de cet acte inexplicable, qui avait pris la fuite, a pu être arrêté; c'est un apprenti imprimeur; son mobile serait la jalousie.

Delémont, 24 juillet. — Les commissions de l'alcool du Conseil national et du Conseil des Etats se sont réunies lundi à Delémont. M. Comtesse, conseiller fédéral, assiste aux délibérations.

Ces commissions ont été très bien reçues par les autorités et la ville de Delémont.

Londres, 24 juillet. — Les journaux de ce matin disent que la légation de Chine annonce, cette nuit, que les ministres sont sauvés et qu'ils partiront incessamment pour Tien-Tsin.

Londres, 24 juillet. — On télégraphie de Tien-Tsin au *Standard*, en date du 16 juillet, que Li Hung Chang serait autorisé à céder deux provinces aux puissances, à titre d'indemnité pour les événements de Chine.

New-York, 24 juillet. — Suivant une dépêche de Washington, la marche sur Pékin commencera le 30 juillet.

Washington, 24 juillet. — M. Mac Kinley, répondant au gouvernement chinois, a déclaré qu'il est prêt à intervenir comme médiateur, moyennant certaines conditions qui seront connues aujourd'hui.

Londres, 24 juillet. — M. Brodrick déclare qu'en présence des contradictions dans les dépêches et des explications embrouillées du gouverneur du Chang Toung, le gouvernement ne croit pas devoir y ajouter foi sans des pièces émanant de fonctionnaires anglais à Pékin.

La Chambre adopte ensuite, en 2^{me} lecture, le bill relatif à la réserve navale.

Paris, 24 juillet. — Le ministre des affaires étrangères communique la note suivante :

« Un télégramme de notre consul à Tchén-Fou, daté du 21 juillet, à 7 h. 50 du soir, reçu le 23 juillet, à 8 h. 40 du soir, dit : Le gouverneur m'avise que des nouvelles sûres lui parviennent de Pékin. — Elles portent que les ministres étrangers sont saufs. Le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour les délivrer et les protéger.

— On télégraphie de Londres au *Figaro* :

La légation de Chine annonce cette nuit que les ministres sont saufs et saufs et sont partis pour Tien-Tsin.

Washington, 24 juillet. — Un communiqué du département d'Etat annonce que le prince Tuan aurait télégraphié que toutes les légations étaient sauvées le 18 juillet. Le département ajoute que cette dépêche est en contradiction avec celle de M. Conger, du 18 juillet, qui disait que la légation anglaise était canonisée.

Paris, 24 juillet. — M. Delcassé a reçu la nuit dernière plusieurs dépêches datées du 13 au 18 juillet et provenant du consul de France à Tien-Tsin. Ces dépêches rapportent que les Français ont eu une cinquantaine d'hommes mis hors de combat dans l'attaque de la ville chinoise de Tien-Tsin; le 17 juillet le calme était rétabli dans le quartier indigène, qui reprend peu à peu sa physionomie habituelle.

Un courrier a été expédié à Pékin le 17 courant; il pourrait être de retour aujourd'hui à Tien-Tsin.

Le 18 juillet, les chefs militaires ont délibéré sur le mode de gouvernement qu'il convient d'appliquer à Tien-Tsin.

Le consul français n'avait reçu, à la date du 18 juillet aucun des télégrammes qui lui avaient été expédiés de Paris depuis le 20 juin.

New-York, 24 juillet. — Le *World* reçoit de Shanghai une dépêche disant : Li-Hung-Chang a déclaré dans une interview que les ministres des légations à Pékin, sont encore vivants, mais qu'une marche sur Pékin, entreprise par les troupes alliées serait probablement le signal de mort pour tous les blancs; il a encore ajouté qu'il suffirait de 20,000 hommes de troupes blanches pour rétablir l'ordre en Chine.

Feuille officielle suisse du Commerce

Bureau de la Chaux-de-Fonds

La raison R. Garing, *Glück's Stern*, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 8 mai 1900, n° 168), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

La maison Ed. Becker, fabrication d'horlogerie pour tous pays, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 17 mars 1899, n° 94), ajoute à sa raison de commerce les mots « Glück's Stern », ensuite que la raison actuelle est Ed. Becker, *Glück's Stern*, à la Chaux-de-Fonds.

La raison Nathan Bloch, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 25 janvier 1894, n° 23), est éteinte ensuite de renonciation du titulaire. En conséquence est radiée la procuration conférée par la dite maison à Henriette Bloch.

Marc Bloch et Nathan Bloch, les deux de Pontarlier (France), domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale M. et N. Bloch, une société en nom collectif commençant le 15 juillet 1900. Genre de commerce : Epicerie, huiles et savons. Bureaux : 1, rue du Marché.

La raison Robert-Charrue, à la Grappe d'or, à la Chaux-de-Fonds, et succursale au Lac-ou-Villers, Doubs (F. o. s. du c. du 28 mai 1900, n° 192), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Etat de collocation

Succession répudiée de Louis-Ulysse Roulet-Dubois, en son vivant horloger, aux Ponts-de-Martel. Délai pour opposer : le 30 juillet.

Concordats

Délibération sur l'homologation de concordat

Numa - Paul Grosjean - Redard, fabricant d'horlogerie, aux Geneveys-sur-Coffrane. Administrateur : Ch.-F. d'Epagnier, à Cernier. Jour, heure et lieu de l'audience : samedi 28 juillet, à 9 heures du matin, au Château de Neuchâtel.

Publications matrimoniales

Dame Rosalie Houriet née Türler, domiciliée à Besançon, rend publiquement la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de Neuchâtel contre son mari Paul-Henri Houriet, graveur, actuellement sans domicile connu.

Le tribunal cantonal a prononcé le divorce entre les époux :

Marie Barrelet née Pochon, institutrice, à la Côte-aux-Fées, et Auguste Barrelet, agriculteur, à Boveresse.

Le tribunal cantonal a prononcé le divorce entre les époux :

Adèle-Elora Nicolet née Paroz, horlogère, et Polybe Nicolet, horloger, les deux à la Chaux-de-Fonds.

Notifications édictales

Sont cités à comparaître :

Le nommé Auguste Théraulaz, domestique, précédemment à la Chaux-de-Fonds, actuellement sans domicile connu, le samedi 28 juillet 1900, dès les 9 heures du matin, devant le juge d'instruction, qui siègera en son Parquet, 20, rue de la Promenade, à la Chaux-de-Fonds. Prévention : Vol.

Le 11 août, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police.

Le nommé Julien Hahm, faiseur de ressorts, précédemment à la Chaux-de-Fonds, actuellement en fuite. Prévention : scandale et menaces.

Est cité à comparaître :

Le nommé Albert Visinand, journalier, précédemment aux Verrières, actuellement en fuite. Prévention : Delit de chasse.

Le jeudi 16 août 1900, à 8 1/2 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, devant le tribunal de police

Publications scolaires

Les Brenets. — Instituteur de la 4^{re} classe mixte. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : 1600 fr. Examen de concours : le 8 août, à 8 heures du matin. Entrée en fonctions : commencement de septembre.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 3 août, au président de la commission scolaire et en avisant le secrétaire du Département de l'instruction publique.

NOS ANNONCES

Service des Primes

Ont obtenu un Volume :

- 9446. M. Emery, rue du Progrès 97 a.
- 9464. M. Rubin, rue des Fleurs 2.
- 9483. Brasserie de la Terrasse.
- 9598. M. Werro, rue Jaquet-Droz 54
- 9502. M. Cartier, rue du Nord 50.
- 9521. M. Alfred Guyot, rue du Parc 75.
- 9576. M. Weber, rue du Parc 1.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

Un fait intéressant

(De notre correspondant du canton de Thurgovie)

Lorsqu'une personne jeune encore perd la santé et tombe dans un état de déperissement qui donne à tous ses proches des inquiétudes sérieuses, on se console mutuellement par cette réflexion que tant que dans un corps jeune il y a de la vie, il y a de l'espoir. Mais, lorsqu'après avoir dépassé 60 ans, des maladies de toutes sortes, un affaiblissement général rebelle à tous les remèdes ont détruit toutes les forces du corps, on conserve peu d'espoir parce qu'on ne compte plus rendre à un sang appauvri la vigueur des ans passés. En effet, comme lui seul est le soutien de la vie, par quel pouvoir la prolonger, par quel moyen la faire renaître ? Voilà le problème qui a été résolu par les pilules Pink, le puissant tonique des nerfs, le régénérateur admirable du sang.

L'exemple de Mme Lisette Düssli Obergentons-hofen, de Weinfelden, canton de Thurgovie, pourra convaincre de la vérité de ce qui vient d'être dit.

« C'est avec un vif plaisir, nous écrit un de ses enfants, que nous vous apprenons la guérison si rapide obtenue par notre mère à la suite de l'emploi des pilules Pink. Ses membres ont repris une grande force, elle supporte bien les aliments, ce qu'elle ne pouvait faire depuis longtemps, et peut se livrer à quelques travaux de la maison. Cela est d'autant plus surprenant qu'elle a aujourd'hui 64 ans et qu'elle souffrait depuis 15 années. Ceux qui l'ont vue, il y a seulement trois mois, sont surpris de la voir déjà sur pied et si vaillante ».

Les pilules Pink, c'est un fait accompli, donnant aux jeunes les forces qu'ils n'ont pas, et aux vieillards, rendent une partie de celles qu'ils ont perdues. L'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et toutes les maladies provenant d'un sang affaibli ou épuisé, seront efficacement traitées par les pilules Pink.

En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal pour la Suisse P. Doy et F. Cartier, droguistes à Genève, au prix de trois francs cinquante la boîte ou dix-sept francs cinquante par six boîtes envoi franco contre mandat-poste.

CIGARES PERREARD

St-Félix, Vevey, Flora, Rio-Grande.

H-4198-x 6323-20

NOTRE PRIME

Nous ouvrons dès ce jour, dans nos bureaux, une souscription à l'ouvrage : *La Suisse à travers les âges*, de M. le professeur Walliety.

Cet ouvrage d'un caractère national et instructif, approuvé par nos principales autorités scientifiques, formera un splendide volume de 500 pages, grand format, illustré de plus de 2000 gravures prises sur nature et représentant la vie et l'histoire de notre patrie.

Le prix de vente de cet ouvrage est de 15 fr., il sera réduit à 10 fr. pour nos souscripteurs. Des prospectus explicatifs sont à la disposition de nos lecteurs.

Administration de L'IMPARTIAL.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Variétés

La perception des impôts cantonaux neuchâtelois en 1899

Le impôts sont, de plus en plus, à l'ordre du jour. Partout, les budgets sont impuissants solder les exigences nouvelles et multiples des contribuables.

Récemment, une correspondance de Berne entretenait les lecteurs du Journal de Genève des impôts à Zurich (17 juillet). Les fausses déclarations sont de règle à Zurich.

A Neuchâtel, nous souffrons, depuis longtemps, de la déclaration et taxation insuffisantes. Le directeur actuel des finances cantonales, natif de la Chaux-de-Fonds, l'honorable Edouard Droz, le sait mieux que personne.

Le impôt cantonal a produit, en 1899, 70,000 francs de plus que les prévisions budgétaires est déjà autant de sauvé; mais c'est trop peu.

Nous avons, dans le canton, 49,669 contribuables qui paient deux pour mille d'impôt sur la fortune et un franc vingt centimes pour l'impôt sur les ressources et revenus.

Le boni cantonal est de fr. 111,000; l'impôt direct fournit sa marche ascendante, puisque nous avons, depuis 1898, fr. 11,000,000 de plus de capitaux imposables, et fr. 1,300,000 de ressources et revenus nouveaux.

« Nous avons la conviction que pour la fortune, les ressources et revenus, les sommes soumises à l'impôt sont inférieures aux chiffres qu'ils devraient atteindre, si chaque contribuable payait ce qu'il doit réellement. »

On trouve naturel de frauder l'Etat, en dissimulant une partie de son avoir. Lorsqu'on aura réussi à faire rendre à l'impôt direct ce qu'il devrait réellement produire, notre situation financière cantonale serait consolidée.

Ainsi s'exprime le Conseil d'Etat de Neuchâtel, le 26 mars 1900, pages 30 et suivantes du Rapport de 1899.

D'autre part, si beaucoup de contribuables ne payent pas leur compte, il y a, particulièrement à la Chaux-de-Fonds, pour l'Etat, beaucoup trop de retardataires (près de 5 pour cent) et de non-valeurs (le 17,80 pour cent).

Nous faisons appel à la conscience des uns et des autres, tant de ces irréguliers, que des fraudeurs. Vraiment, la moralité du paiement n'est pas sans un reproche trop général, chez nous; ne pas payer du tout, quand on peut, est déplorable.

L. B.-J.

FEMMES ET FLEURS

LA BOUQUETIÈRE DE SICYONE

Un poète a dit : « Les femmes et les fleurs sont sœurs ». Il y a là plus qu'une jolie phrase, ou qu'un simple propos galant.

Entre les femmes et les fleurs les comparaisons et toutes les ressemblances ne sauraient s'énumérer. Parle-t-on des unes, les images des autres accourent. Si le langage permet cette constante union, c'est que, en réalité, la nature l'autorise.

Fleurs et femmes sont bien sœurs, pour la grâce, pour la beauté, pour l'agrément qu'elles donnent au monde, et le poète a dit juste une fois de plus.

Les Grecs, que nous trouvons à l'origine de toutes nos inventions et de tous nos arts, nous ont transmis sur cette conclusion de la femme et des fleurs l'exquise histoire de Glycère, bouquetière de Sicyone.

C'est l'amour qui, selon la légende, enseigna aux hommes les arts du dessin. Une femme, pour garder un souvenir de son ami, copia, à l'aide du charbon, ses traits reproduits par l'ombre sur un mur.

C'est encore l'amour qui, la peinture connue et pratiquée depuis longtemps, donna naissance à un genre particulier et charmant entre tous : la peinture des fleurs.

Dans la ville de Sicyone, ville du golfe de Corinthe, renommée pour l'antiquité de ses traditions et la mollesse des mœurs de ses habitants, vivait une femme jeune et belle nommée Glycère.

Par sa beauté, autant que par les charmes de son esprit, Glycère aurait pu aisément s'affranchir de sa condition sociale assez humble : elle était bouquetière.

Sur les dalles du port, entre les étrangers, elle allait et venait tout le courant du jour, offrant des fleurs. On la voyait aussi à l'Agora, aux heures où le peuple s'assemble, et dans tous les marchés de la ville.

Mais Glycère ne songeait guère à abandonner son métier. D'ailleurs, en ces temps-là, les occupations les plus ordinaires de la vie avaient encore leur noblesse.

Si le luxe avait envahi Sicyone, on n'y avait pas perdu le souvenir des temps plus rudes et on savait y honorer les travaux naturels, l'agriculture, la marine, et le commerce des objets nécessaires à l'entretien et à l'agrément des citoyens.

Glycère s'adonnait donc à une tâche dont elle comprenait l'utilité et la beauté.

Vendre des fleurs était pour elle une manière efficace de concourir à l'ornement de la cité. Elle se sentait un des éléments de cette harmonie qui se développait alors dans Sicyone et elle considérait ses bouquets au même rang que les lois, les temples, les statues qui formaient l'éclat de la ville.

Aussi, ses couronnes et ses bouquets étaient-ils composés avec une adresse, un goût, une variété surprenantes.

C'est elle qui fournissait les guirlandes dont on attachait les victimes à l'autel. C'était elle qui garnissait de roses les écorces des tilleuls qui, arrondies et passées en colliers autour du cou ou posées en couronnes sur la tête, se mêlaient, à la fin du banquet, aux vins, dans les cratères et les coupes.

C'était elle qui brodait de dessins vivants et parfumés, les robes de mariage. Elle, encore, que les fiancés chargeaient de disposer des bouquets éloquentes qu'ils suspendaient au seuil de leurs bien aimées.

La réputation de Glycère avait, depuis longtemps, franchi les portes de Sicyone. Sa louange était célébrée dans toute la Grèce entière. A des occasions solennelles, des députations des villes voisines étaient venues solliciter de l'habile bouquetière, la décoration florale d'un autel, d'une statue ou d'une proue de navire.

Dans une de ces députations se trouva, un jour, le peintre Pausias. A peine vit-il les travaux de Glycère et Glycère elle-même, qu'il fut frappé, à la fois, d'admiration et d'amour.

Pausias ne crut pouvoir mieux témoigner à la belle Sicyonienne sa passion qu'en s'efforçant de reproduire, par son art, les aspects variés des bouquets qu'elle formait.

Avant de peindre les fleurs, Pausias s'était déjà rendu célèbre par son habileté à peindre les femmes.

On peut dire qu'il avait à peine changé de modèles. Et je doute même qu'il y prit garde.

C'est ainsi, toutefois, qu'il inventa la peinture des fleurs, copiant les exquises combinaisons de Glycère, et fixant par la couleur.

les savantes et éphémères créations de son amie.

L'histoire et la légende ne disent pas s'il arriva à se faire aimer de Glycère. On doit le supposer. Car, mêlant dans un tableau célèbre les deux inspirations de son art, les femmes et les fleurs, et montrant par là, que pour lui elles n'en formaient qu'une, il entreprit de peindre Glycère occupée à tresser une couronne.

L'amour aidant, il y réussit à ce point que sa peinture merveilleuse, de délicatesse et de grâce, fut regardée comme un chef-d'œuvre de l'art grec. Plusieurs siècles après, un empereur romain payait à prix d'or une simple copie de ce tableau.

Grâce à cette œuvre et à la renommée qu'elle a laissée, le nom de Glycère de Sicyone est venu jusqu'à nous. Morte, la bouquetière grecque n'a pas voulu se séparer des fleurs qu'elle avait tant adorées, vivantes. Son lointain souvenir en est embaumé.

Borel de la Prévôtère.

(L'illustré Soleil du Dimanche).

LE COIN DU POÈTE

ECOLIER

Petit garçon, qui te rends à l'Ecole, Cueillant les fleurs et battant les buissons, Le temps qu'on perd est du bien qu'on se vole; Petit garçon, songe à la parabole: Sans le bon grain, pas de bonnes moissons.

Cet alphabet sur lequel tu sommeilles, Ce crayon noir qui te semble odieux, C'est la clef d'or du pays des merveilles. Petit garçon, l'erreur vient des oreilles, La vérité suit le chemin des yeux.

Pour vivre, il faut produire, acheter, vendre; Nul aujourd'hui ne compte sur ses doigts: Que sauras-tu, ne voulant rien apprendre? Petit garçon, l'homme doit se défendre, Il est des loups ailleurs que dans les bois.

Des gens viendront qui te voyant t'instruire Se récrieront. « On en sait trop toujours; Bien labourer vaut autant que bien lire. » Petit garçon, à ces gens tu peux dire: « Un bon écrit vaut mieux qu'un sot discours. »

D'autres voudront, dans leur orgueil facile, Effacer Dieu de ton cœur obscurci, Ils railleront ta prière docile. Petit garçon, cite-leur l'Evangile. La vieille Eglise est une Ecole aussi.

(Le Soleil du Dimanche.) Paul Déroulède.

RECETTES DE TANTE JEANNE

Confitures de cerises

Choisir des cerises pas trop mûres, ôter les queues et les noyaux, les mettre sur le feu en remuant souvent pour faire réduire le jus; verser les cerises cuites dans des pots et y ajouter autant de kilogrammes de sucre qu'il y a de livres de confitures; faire fondre le tout sur le feu et, après quelques bouillons, la confiture est faite.

SÉJOUR D'ÉTÉ BON MARCHÉ

Jolies chambres meublées à louer, au Saut-du-Doubs, Suisse et France, pêche, petits bateaux, pension à volonté, prix modérés.

S'adresser à M. J. Gabus, Brenets, ou à M. E. Farny, Saut-du-Doubs.

A l'occasion de la Fête de Gymnastique... L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER (Bureau de L'IMPARTIAL) Place du Marché se recommande pour l'impression de Prospectus - Ecriteaux Transparents Devises Affiches - Programmes Cartes d'adresses Menus - Serviettes etc., etc. Impressions sur toile, carton et papier. Travail soigné. Prix modérés.

ILLUMINATIO Lanternes vénitiennes. Ballons. Lampions. Verres de couleurs en gélatine. Bougies. Guirlandes. - Ecussons. Cartes postales illustrées. Leçons de piano Mile M. Harder au Hoehs Conservatoire, Francfort s/M, Uève du prof. Carl Friedberg. Se recommande, 9205 97, RUE DU DOUBS, 97

CAFÉ - RESTAURANT et BOULANGERIE

Pour cause d'âge, à vendre dans le canton de Neuchâtel, à proximité de la station du chemin de fer et dans une bonne situation, un Café-Restaurant avec Jardin ombragé et vaste emplacement couvert, boulangerie bien achalandée. Bonne clientèle assurée. Facilités de paiement. Convientrait aussi pour Pension à des personnes actives. - Pour tous renseignements, écrire sous O. 188 N., à MM. Orell, Fussli & Co, Annonces, Neuchâtel. 9551-2

Cours gratuits de mandoline

En vue de la formation pour cet hiver d'un Orchestre de mandolinistes dames il est ouvert des cours gratuits pour l'étude de la mandoline. Cours A. pour dames ne possédant aucune notions musicales Cours B. pour dames possédant des notions musicales. Cours C. pour dames connaissant déjà la mandoline. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au magasin de musique Léopold Beck.

Belle Maculature à la Papeterie A. COURVOISIER

RÉSULTAT des essais du Lait du 17 au 18 Juillet 1900. Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Table with columns: Noms, Prénoms et Domicile; Entrée, mètre; Densité du lait entier; Densité du lait écrémé; Crème, mètre; OBSERVATIONS. Rows include Tissot, Ali, Reprises 13; Jacot, James, Joux-Perret 16; Sandoz, Ed-Henri, Joux-Perret 15; Maffli, Jacob, Reprises 12; Gagnebin, Ch-Anguste, Bas-Monsieur 7; Gygi, Paul, Joux-Perret 14; Gerber, Louis, Petites-Crosettes 14; Mathey, Victor, Petites-Crosettes 11.

Mouvements. On demande à acheter des mouvements 14 et 15 lignes Vacheron à clef et Flury, plantés, en très bonne qualité. Paiement comptant. - S'adresser à M. J.-J. Boichat, Les Bois. 9582-3

ABRICOTS

Premier choix, à fr. 4.50 la caisse 5 kil. Deuxième choix, fr. 3.50 id. franco S'adresser à M. A. MARTIN, propriétaire, à Ardon (Valais). 9573-3

A remettre un Magasin d'Horlogerie - Bijouterie

GENÈVE dans la rue la plus fréquentée de. Adresser les demandes, sous S. G. 9574, au bureau de L'IMPARTIAL.

Foin. On demande à acheter 25 à 30 quintaux de foin nouveau. - S'adresser à M. Brändlin, rue Fritz Courvoisier 53. 9581-3

Plusieurs bons Plâtriers

trouveraient place stable et bien rétribuée. Entrée de suite. - S'adresser à l'Entreprise PARIETTI frères, à Porrentruy. 9527-1

On demande à acheter

pour l'Exportation quelques lots de fournitures d'horlogerie, roues, pignons, mécanismes de remontoir cylindres pivotés, pierres, ressorts, cadrans, aiguilles, boîtes, anneaux, couronnes, etc. rebut ou de choix à prix réduit. - Offres détaillées à T. C. R. 9150 au bureau de L'IMPARTIAL. 9150

Achat et vente d'habits et meubles usagés. - S'adresser chez M^{me} Weinberger-Rueff, rue de l'Hôtel de Ville 21, au 2^{me} étage. 9326

Guillocheur. On demande un bon ouvrier guillocheur. - S'adresser chez M. Louis Beuret-Lienhard, graveur, à Tramelan. 9880-1

Graveur. A l'atelier Louis Humbert, rue Numa Droz 10, on demande un ouvrier régulier au travail. Ouvrage suivi. 9410-1

Apprenti-commis. Jeune garçon ayant pourrais entrer de suite au bureau de M. Edouard Bachmann, entrepreneur de serrurerie. 9389-1

Graveur. On demande un graveur sur argent, ainsi qu'une polisseuse de boîtes. Entrée de suite. - S'adresser à l'atelier Roquier-Boillat, Moutier. 9403-1

Pivoteur. On demande un pivoteur à cre grandes pièces. On donnerait chambre et pension. - S'adresser à M. Henri Heger, Crêt-du-Loche. 9401-1

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour petites pièces cylindre. - S'adresser rue de la Cure 5, au 2^{me} étage. 9396-1

Demoiselle de magasin. On demande de septembre une demoiselle de magasin. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 9387-1

Lingères. On demande des apprenties et assujetties lingères, ainsi qu'une jeune fille pour s'aider au ménage. - S'adresser chez Mme Nobs, rue du Puits 13. 9378-1

Jeune homme de 14 à 16 ans est demandé de suite pour différents travaux. - S'adresser rue du Parc 70, au 1^{er} étage. 9402-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille active, sachant si possible un peu cuire. Bon gage si la personne convient. - S'adresser rue Léopold Robert 25, au 1^{er} étage à droite.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille, pour 1 ou 2 mois, pour faire un ménage bourgeois. - S'adresser rue Jaquet Droz 22, au rez-de-chaussée. 9407-1

On demande à acheter d'occasion un petit Coffre-Fort incombustible. - Déposer les offres avec indication des dimensions et le prix sous N. X. 9000, au bureau de L'IMPARTIAL. 9000-20

Instituteur. On demande un instituteur à la campagne dans le canton de Neuchâtel ou de Berne, qui se chargerait de deux garçons pendant ce mois de vacances. — Écrire case postale 644. 9592-3

A l'occasion de la Fête de Gymnastique
Pour le prix de **12 FR.**
de **Vins assortis** comprenant :
2 bout. Dazaley 2 bout. Julienas
2 bout. Arbois 2 bout. Mâcon
Simon Lévy
Caves du Vieux Collège. 9561-6
Pour liquider mon stock
excellent VIN ROSÉ à
40 FR. L'HECTOLITRE

Avis aux entrepreneurs
A vendre une grande corde; longueur 56 mètres, 4 centimètres de diamètre. — S'adresser, de midi à 1 heure et des 6 heures du soir rue de la Serre n° 38, au 1er étage. 9568-3

BALANCIER
On demande à acheter un petit balancier pour découper les pièces acier. — Adresser les offres et prix sous chiffres V. 2347 C. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 9579-3

A LOUER
pour le 11 novembre 1900
un appartement de 3 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée.
Un appartement de 3 pièces et dépendances, au 1er étage.
Les deux à corridors. Situation rue Numa Droz, près du Collège de l'Abéille. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue Numa Droz 37. 9599-6

Finissages. On donnerait des finissages de boîtes métal et argent à faire à domicile. — S'adresser à l'atelier Arnold Méroz, rue de la Loge 5 a. 9583-3

Une dame seule, d'un goût distingué, cherche place de gouvernante, de préférence chez un monsieur ayant famille à élever. — Adresser les offres sous initiales O. L. C. 9585, au bureau de l'IMPARTIAL. 9585-3

Un jeune homme âgé de 20 ans, de toute moralité, cherche place pour faire n'importe quels travaux. — S'adresser rue Jaquet-Droz 54, au 1er étage. 9598-3

Un jeune homme intelligent désire occuper ses soirées à un travail facile qu'il pourrait faire à la maison. — S'adresser rue du Grenier 41 r, au rez-de-chaussée. 9002-3*

Employé. Un jeune homme de 18 ans, au courant de la vente et possédant quelques notions de comptabilité, demande place. Bonnes références à disposition. — S'adresser rue St-Pierre 6, au premier étage. 9295-1

Un jeune homme fort et robuste, de 15 à 16 ans, désire trouver place comme homme de peine ou aide-dégrossisseur ayant déjà pratiqué. — S'adresser rue Léopold Robert 32, au pignon. 9404-1

Journalière. Une personne d'une trentaine d'années se recommande pour laver, écurer ou, à défaut, pour faire des ménages. — S'adresser rue du Grenier 41 b, au rez-de-chaussée.

Commis. On demande de suite une demoiselle ayant une belle écriture et sachant l'allemand. — S'adresser ruelle des Jardinet 5, au rez-de-chaussée. 9572-3

Horloger. Une fabrique de la Suisse française demande un bon horloger pour visiter les finissages et mécanismes. 9567-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On sortirait des remontages à de bons ouvriers ayant l'habitude de la petite pièce. — S'adresser rue du Parc 1, au 3^{me} étage. 9576-3

Remonteurs. On demande de suite trois bons remonteurs pour petites pièces cylindre. — S'adresser au comptoir J.-J. Nordmann, rue Léopold Robert 64. 9550-3

Débris. On demande une bonne faiseuse de débris. — S'adresser chez M. H.-Alb. Didisheim, rue Daniel Jean-Richard 43. 9591-3

Remonteurs. On demande pour entrer de suite deux bons remonteurs connaissant bien la petite pièce cylindre. Capacités et moralité exigées. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9590-3

Remonteuse. On demande un bon remonteuse connaissant les échappements cylindre à fond pour mettre au courant des achevages de petites pièces or. 9580-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or. Ouvrage suivi, bon gage. Plus une jeune fille comme apprentie polisseuse entièrement ou rétribution de suite. 9578-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande plusieurs remonteurs réguliers au travail. Ouvrage suivi. — S'adresser rue du Collège 7, au 1er étage. 9584-3

Guillocheurs. Deux bons ouvriers guillocheurs sont demandés de suite ou dans la quinzaine, un pour l'or et l'autre pour l'argent. Bons gages. — S'adresser à M. Gorges Jacot, rue des Envers 1, Locle. 9577-3

Joailleur-sertisseur. On demande de suite deux ouvriers pouvant mettre la main à tout Travail suivi, bons gages. — S'adresser chez M. Arthur Schorpp, rue du Temple-Allemand 37. 9593-3

Aiguilles. On demande une bonne rivieuse de secondes et deux jeunes filles libérées des écoles. Rétribution immédiate et entrée de suite. — S'adresser rue St-Pierre 14. 9562-3

Tailleuses. On demande de suite une ou deux ouvrières ou assujetties tailleuses, ou une personne qui aurait deux ou trois jours disponibles par semaine. — S'adresser chez Mlle Marie Huguenin, rue des Granges 6, au 2^{me} étage. 9548-3

On demande de suite jeune ouvrière **TAILLEUSE** ou personne sachant coudre. — S'adresser rue du Puits 17, au 2^{me} étage, à droite. 10500-3

Bonne d'enfants. On demande pour un enfant de deux ans une bonne munie de bons certificats. S'adresser à Madame Jules Ditisheim, rue Numa Droz 73. 9571-3

Demoiselle de magasin demande place dans un bon magasin de la localité. 9569-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme. On demande un jeune homme de 14 à 15 ans pour faire des travaux d'atelier. S'adresser rue du Rocher 15. 9553-3
A la même adresse, de bons graveurs trouveraient place de suite.

Servante. On demande, dans un petit ménage soigné, une bonne servante sachant bien cuire. Inutile de se présenter sans bonnes références. Bons gages si la personne convient. — Entrée commencement d'août. — S'adresser rue du Temple Allemand 63, au 2^{me} étage. 9549-3

Servante propre et active est demandée de suite. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 48, au magasin. 9557-3

Servante. On demande une servante propre et active, sachant cuire et aimant les enfants. Bons gages. — S'adresser rue de la Serre 18, au 2^{me} étage. 9595-3

Apprenti remonteuse un jeune homme de bonne conduite, ainsi qu'un **assujetté**. — S'adresser rue du Pont 11, au 2^{me} étage, à droite. 9546-3

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme honnête comme commissionnaire. 9594-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. Dans une famille sans enfant, une jeune fille est demandée pour aider au ménage et faire quelques commissions. 9600-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveurs sur argent soigné sont demandés, à **Renan**. 9145-23
S'adresser à l'atelier Jeanrichard.

Remonteurs. Quatre bons remonteurs, bien au courant des échappements ancre et cylindre, sont demandés. Ouvrage suivi assuré. 9504-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteuse. Une maison de la place demande un bon remonteuse de mécanismes. Chronographes après dorure, connaissant bien la partie pour travailler à domicile. — S'adresser sous chiffres O. P. 9475 au bureau de l'IMPARTIAL. 9475-2

Pierriste. On demande un pierriste pour les moyennes genres soignés. — S'adresser à M. Fritz Ducommun-Racine, Ponts-Martel. 9469-2

Graveur. Un ouvrier sachant tracer et finir le léger pourrait entrer de suite à l'atelier, rue du Grenier 34. 9468-2

Emboîteur. On demande de suite un apprenti emboîteur. — S'adresser rue du Premier Mars 12 a, au 2^{me} étage. 9491-2

Remonteuse. Un bon remonteuse pour pièces 13 lig., remonteuses et clés, bonne qualité, est demandé dans un comptoir aux Brenets. — S'adresser case postale n° 2303, Brenets. 9489-2

Débris. On demande une jeune fille pour apprendre les débris soignés. S'adr. rue Alexis-Marie Piaget 13. A la même adresse, à vendre un piano très bon pour restaurant. 9481-2

Tailleuse. On demande une jeune tailleur sortant d'apprentissage pour aider pendant quelques jours à la couture. — S'adresser Premier Mars 16, au 2^{me} étage. 9466-2

On demande de suite des servantes à 25 fr. **Demoiselles de magasin** demandent place à Neuchâtel si possible. 9478-2
Bureau de placement, rue Neuve, 6

Fille. On demande une bonne fille pour aider au ménage et garder les enfants; pas de lessive à faire. Entrée du 26 juillet au 1er août. — S'adresser à la Brasserie du Lion, rue de la Balance 16. 9460-2

Servante. On demande pour tout de suite une bonne servante sachant cuire et faire le ménage. S'adresser rue du Parc 75, au 3^{me} étage, à droite. 9523-2

Servante. Dans un ménage sans petits enfants, on demande une bonne servante pour entrer de suite. Bons gages. A défaut, une femme de ménage sachant cuire. — S'adresser rue de la Serre 58. 9493-2

Commissionnaire. Jeune fille ou garçon demandé de suite. — S'adresser au comptoir J. Pétrémond, rue Léopold Robert 58. 9610-2

On demande des cuisinières, des servantes et des jeunes filles pour aider au ménage. — S'adresser au Bureau de placement de confiance, rue de la Paix 15, au 1er étage. 9490-2

Magasin. A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un beau magasin moderne, avec belles dépendances, à proximité de la Place Neuve. — S'adresser au **Crédit Mutuel Ouvrier**. 9506-1*

Appartement. A louer à la rue du Nord, près du collège de l'Ouest, appartement de trois pièces et alcôve. — S'adresser rue de la Paix 47, au rez-de-chaussée. 9589-3

Appartements. A louer pour St-Martin, dans une maison en construction, de beaux logements modernes de 3 pièces. — Corridors éclairés; gaz dans la cuisine. — S'adresser chez M. A. Rossel rue du Collège 10. 9558-6

Logement. A louer de suite un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, à des personnes tranquilles et solvables. 9597-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre meublée à louer pendant la fête de gymnastique, située vis à vis de la grande cantine. 9570-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite à un ou deux Messieurs travaillant dehors une chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue Premier-Mars 15, au 3^{me} étage. 9565-3

Chambres. A louer pour Saint-Georges 1901 deux belles chambres indépendantes pour bureau; maison bien habitée et située au centre de la ville. — S'adresser sous **M. D. Poste restante**. 9586-3

Chambre. A louer une grande chambre à 2 fenêtres non meublée et indépendante, à une ou deux personnes tranquilles. — S'adresser rue de l'Industrie 28, au 1er étage. 9596-3

Logement. A louer, pour le terme de St-Martin 1900, à un prix avantageux, un beau logement de trois pièces et dépendances, bien exposé au soleil, situé rue de la Ronde. — S'adresser à M. Charles Vielle-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29 a. 9308-7

Rez-de-chaussée. A louer de suite un grand rez-de-chaussée de 120 m², ayant de grandes dépendances, aménagé pour bureaux et ateliers, conviendrait aussi pour un magasin ou n'importe quel commerce. — S'adresser rue du Grenier 37. 9495-2

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, au soleil levant, située près de la gare, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 69, au rez-de-chaussée. 9461-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, indépendante, située rue Léopold Robert 49, au 1er étage. — S'adresser en l'étude **Paul Robert**, agent de droit, rue Léopold Robert 37. 9385-2

Appartement. A remettre pour le 25 septembre bel appartement de quatre pièces et deux petites chambres haute, terrasse et balcon. Vue magnifique. Eau et gaz. V. A. M. Piaget 31. — S'adresser à M. V. Fischer, soieries et rubans, rue Léop.-Robert 23. 8676-10*

Logements. A louer pour **St-Martin** plusieurs beaux logements. S'adresser à **M. Albert Pécaut-Dubois**, rue Numa Droz 135. 5823-71*

Appartement. A louer un joli petit appartement de trois pièces, cuisine et dépendances, au **Chemin Blanc**, depuis le 11 novembre. — S'adresser à M. Junod-Girard, rue Léopold Robert 26. 9390-1

Logement. A louer, pour cause de départ, de suite ou pour St-Martin, un logement de 4 pièces, cuisine, corridor, eau et gaz installés, lessiverie et grande cour. Prix 750 fr. — S'adresser chez M. Streiff, rue de l'Hotel de Ville 7, où rue de la Loge 6, au premier étage, à gauche. 9397-1

Pignon à louer pour St-Martin 1900, deux pièces, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue Daniel Jean-Richard 25, au 2^{me} étage. 9381-1

On demande à louer pour le 11 novembre 1900, un appartement de 4 à 5 pièces. — S'adresser rue du Pont 11, au deuxième étage. 9547-3

Pour circonstances imprévues deux personnes recommandables demandent à louer de suite ou époque à convenir un appartement d'une ou deux chambres avec cuisine et dépendances. — S'adresser à M. J. Bernard, rue de l'Etoile 3. 9587-3

On demande à louer de suite, pour une dame âgée, une petite chambre non meublée. — S'adresser rue de l'Épargne 6, au premier étage. 9554-3

On demande à louer pour St-Georges 1901 un logement de 4 ou 5 pièces dans une maison d'ordre, bien située, si possible au centre de la ville. — Adresser les offres Case postale 226. 9141-5

Un monsieur travaillant dehors demande à louer une **CHAMBRE** meublée et indépendante. — Adresser les offres, sous initiales **H. F. 9472**, au bureau de l'IMPARTIAL. 9472-2

On demande à louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue de la Balance n° 16, au pignon. 9485-2

On demande à acheter d'occasion un four-neau en fer en bon état. 9552-1*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une montre pour montres. 9555-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Futaille. Hier acheté toute la futaille française. Bureau rue de la Paix 39. Atelier, rue de la Serre 40. 7630-41*

On demande à acheter un tour à petit balancier. — S'adresser chez M. Hirschy, boulanger, rue de l'Hotel de Ville 3. 9360-1

On demande à acheter une grande plate-forme de peintre, minuterie de 300. — S'adresser à M. Léon Cosandier, **Cortébert**. 9383-1

A vendre jeunes chiens race St-Bernard. — S'adresser au café rue de l'Industrie 24. 9556-3

A vendre plusieurs lits en sapin complets (100 fr.), plusieurs lits de fer complets (75 fr.). **Drapeaux fédéraux**, à 1 fr. 60 pièce, et toiles pour drapeaux toutes couleurs. — S'adresser au **Gagne-Petit**, rue du Stand 6. 9459-2

A vendre un beau petit salon, buffet de service, lits riches et bons courants, canapés, divans, secrétaires, lavabos, cou modes, tables rondes, ovales, à coulisseries, carrés, pieds tournés, de nuit, à ouvrages, chaises, glaces différentes grandeurs, tableaux, etc. Le tout est neuf et cédé à bas prix. — S'adresser rue des Fleurs 2, au 1er étage. 9463-2

A vendre d'occasion quelques lits propres à très bon marché, secrétaires depuis 50 fr., commodes (22 fr.), plusieurs vitrines, 6 chaises rembourrées, canapés (45 fr.) lits d'enfants, tables de nuit, une pompe à eau, une petite barrière en fer, potagers avec barre n° 11 et 12 complets. — S'adresser rue des Fleurs n° 2, au 1er étage. 9464-2

A vendre pour faute de place, un beau chien race du St-Bernard, âgé de 15 mois. — S'adresser rue de la Ronde 21, au 1er étage, à droite. 9467-2

A vendre une coupe en argent gagnée à un tir à Buenos-Ayres, une très grande corne provenant de l'Amérique du sud, une cassette en cèdre du Paraguay. — S'adresser rue du Progrès 45, au rez-de-chaussée. 9392-1

A vendre pour cause de départ, une zither neuve avec sa méthode, une lampe à suspension neuve, une vingtaine de grosses de ressorts de montres, première qualité et différentes grandeurs; une machine à arrondir avec 12 fraises (15 fr.), un carton de montres Roskopf neuves, première qualité et empierrée. — S'adresser rue de la Serre 63, au premier étage. 9405-1

A vendre un tour aux débris lapidaire avec ses accessoires, roue et établi si on le désire. Un **harmonium** (4 registres) en très bon état. — S'adresser à Mme Perrenoud, Sablons 1, **Neuchâtel**. 9379-1

A vendre un brack et une voiture de noce usagés mais en bon état. — S'adresser à M. Frédéric Magnin, Jaluze, **Locle**. 9382-1

Perdu dans les rues du village, une boîte argent, glace plate. — La rapporter, contre récompense, rue Numa Droz 126, au 2^{me} étage, à droite. 9488-1

Egaré. Un jeune chien, âgé de 4 mois, noir avec poitrine blanche, s'est égaré depuis la rue de la Charrière. — Prier à la personne qui en aurait pris soin d'en aviser M. D. Brunetti, rue de Tête de Rang 29. 9479-1

La fin de toute chose approche, soyez donc sobres et vigilants dans la prière. I Pierre IV, 7.
Nous ne regardons point aux choses visibles, mais aux invisibles; car les choses visibles sont pour un temps, mais les invisibles sont éternelles. II Cor. IV, 18.

Monsieur Fritz Zurbuchen, Madame et Monsieur Paul Planques-Boillat, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Rodolphe Boillat-Bert et leur enfant, à Alger, Monsieur et Madame Léo Boillat-Planques, à Montpellier, Monsieur Fritz Zurbuchen et ses enfants, Berthe, Emile et Fanny, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Paul Zurbuchen et sa fiancée, Mademoiselle Elisa Dubois, au Locle, Madame et Monsieur Pierre Ravelli-Boillat, à Genève, Monsieur et Madame Alcide Boillat et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Rodolphe Eichenberger et leurs enfants, à Berne, Mademoiselle Louise Kohler, en Turquie, Madame veuve Waldesot et Monsieur Jean Kohler, en Roumanie, Madame veuve Madeleine Zurbuchen, à Sonviller, ainsi que les familles Boillat, Zurbuchen, Gostely, Geiger, Gounel et Planques, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regrettée épouse, fille, sœur, belle-sœur, belle-fille, petite-fille, nièce, tante, cousine et parente

Madame FLÉDA ZURBUCHEN née Boillat
que Dieu a rappelée à Lui lundi 23 juillet, à 6 heures du matin, dans sa 24^{me} année, après une longue et pénible maladie. — St-Imier, le 23 juillet 1900. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire: Maison C. Béguelin, rue Agassiz 14, ST-IMIER. On ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9548-1

Monsieur et Madame Paul Gagnebin-Stehlé et leurs enfants, Adrien et Léon, Madame veuve Aurélie Stehlé et familles, ainsi que les familles Gagnebin, Schneberger, Arm, Dubois, Jacot et Loze, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé enfant

Ernest
que Dieu a repris à Lui lundi, à 3 1/2 h. du matin, à l'âge de 3 ans et 4 mois, après une courte et pénible maladie, et les prient de bien vouloir assister à son convoi funèbre qui aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 h. de l'après-midi. La Chaux-de-Fonds, le 23 juillet 1900. Domicile mortuaire, rue Numa-Droz 115. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9535-1

Les membres des sociétés suivantes:
La Croix-Bleue, Jurassiens bernois, Photo-Club, sont priés d'assister au convoi funèbre de **Ernest Gagnebin**, enfant de M. Paul Gagnebin-Stehlé, leur collègue, qui aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 heure après midi. 9566-2

J'ai attendu l'Eternel; nor dme l'a attendu, et j'ai eu mon espérance en sa parole. Ps. CXXX, v. 5.

Monsieur Zélim Jacot père, Monsieur et Madame G. Béguin-Jacot et leurs enfants, Monsieur et Madame A. Jacot-Paratte et leurs enfants, Monsieur Zélim Jacot fils, Monsieur Jules Jacot, ainsi que les familles Hurri-Vaucher, Uehersax, Hurri, Denni, Fehlbau, Béguin, Jacot, Veuve, Huguenin, Robert-Grandpierre, Tiefenbach, Mory, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent

Monsieur Fritz JACOT
que Dieu a rappelé à Lui dimanche, dans sa 23^{me} année, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 23 juillet 1900. L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue de la Paix 59. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9542-1

Messieurs les membres des Sociétés suivantes:
Gymnastique « Ancienne Section », Gymnastique d'Hommes, Groupe d'épargne la Grappe, Artillerie et Armes de guerre, sont priés d'assister **mercredi 25** courant à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Monsieur Fritz Jacot**, frère et beau-frère de MM. A. Jacot et G. Béguin, leurs collègues. 9543-1

Les familles **Sandoz et Barbier** remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie durant ces jours de grand deuil. 9581-1

Les membres de la **Société suisse des Employés des Postes, Télégraphes et Douanes**, ainsi que la **Société l'Algrette**, sont priés d'assister **mercredi 25** courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Monsieur François Boillot**, beau-père de M. A. Jobin, leur collègue. 9603-1
Domicile mortuaire, rue de la Ronde 41.

Déjà Dieu tout puissant l'enlève à ta famille; est-ce pour le priver d'une longue carrière? Non, c'est pour l'empêcher de souffrir plus longtemps.

Madame Elvina Gallet-Perrenoud et ses enfants, M. Auguste Perrenoud et ses enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, petite-fille et nièce **Eglantine GALLET**

décédée Lundi, à 10 h. 1/4 du matin, à l'âge de 17 ans 8 mois. La Chaux-de-Fonds, le 24 juillet 1900. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, Hôpital. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9569-1

J'ai patiemment attendu l'Eternel. Il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps. XL, v. 2

Madame veuve Madeleine Schneider et ses enfants, Monsieur et Madame Arnold Schneider et leurs enfants, au Locle, Madame et Monsieur Fritz Bogli-Schneider et leurs enfants à Neuchâtel, Madame et Monsieur Emile Leu-Schneider et leur enfant, Mademoiselle Aline Schneider, à Bienne, Madame et Monsieur Fritz Droz-Schneider et leur enfant, Madame et Monsieur Adolphe Stœcklin-Schneider, ainsi que les familles Schneider, Michel, à Benigen, Jenny au Locle ont le profond chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et neveu **Monsieur Charles-Emile SCHNEITER**

que Dieu a rappelé à Lui Lundi, à 5 h. 1/2 du matin, à l'âge de 32 ans, après une longue et pénible maladie. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire, rue de l'Hotel-de-Ville 61. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9509-1

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job. I, 21.
Eternel lève-toi, ô Dieu fort élève ta main et n'oublie point les affligés. Ps. I, 12.

Monsieur et Madame Paul Gagnebin-Stehlé et leurs enfants, Adrien et Léon, Madame veuve Aurélie Stehlé et familles, ainsi que les familles Gagnebin, Schneberger, Arm, Dubois, Jacot et Loze, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé enfant

Ernest
que Dieu a repris à Lui lundi, à 3 1/2 h. du matin, à l'âge de 3 ans et 4 mois, après une courte et pénible maladie, et les prient de bien vouloir assister à son convoi funèbre qui aura lieu **Mercredi 25** courant, à 1 h. de l'après-midi. La Chaux-de-Fonds, le 23 juillet 1900. Domicile mortuaire, rue Numa-Droz 115. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9535-1

Les membres des sociétés suivantes:
La Croix-Bleue, Jurassiens bernois, Photo-Club, sont priés d'assister au convoi funèbre de **Ernest Gagnebin**

BRASSERIE de L'AIGLE SAINT-IMIER



HAUERT Frères BIÈRE d'exportation

première qualité.

GENRES:

Pilsen, Vienne, Munich

INSTALLATION FRIGORIFIQUE

Dépôt pour la Chaux-de-Fonds: n-1178 J 3142-14*

M. ZISSET, rue du Versoix 1. — Téléphone

SIROPS DE FRUITS

AUX

**Framboises, Fraises, Grenadines,
Cassis, Mûres, Citronnelle, Oranges
et Orgeat, Gomme et Capillaire**

se font sans grande peine avec les Extraits de fruits, purs

DE LA

Droguerie E. PERROCHET FILS

4, Rue du Premier-Mars. 4

Sirops de fruits prêts, à 1 fr. 50

le litre (verre perdu)

8546-17



6368-14

Stg. acté 1900 y

Jambons de Berne

PALETTES

**Saucissons, Saucisses
au foie.**

Les personnes désirant de beaux jambons pour la Fête fédérale de Gymnastique, sont priées de s'inscrire au plus vite au magasin

A. Vuille - L'Eplattenier

Rue Saint-Pierre 4

Téléphone 5986. Gros & Détail.

Feux d'artifice

BRILLANTS

ET MULTICOLORES

Fusées variées

Chandelles romaines diverses

ÉPIS ÉLECTRIQUES

Chrysanthèmes

Pluie d'or

PLUIE D'ARGENT

FEUX DE BENGALÉ

Marrons

Calospinthes

ÉPIS JAPONAIS

Pipes sorcières

Comètes de Salon

POSTILLONS, etc., etc.

Les clients qui passeront leurs commandes à l'avance auront une remise sur le prix des Feux de Bengale.

1675-48

Grande

Droguerie J.-B. STIERLIN

(vis-à-vis de l'Imprimerie Courvoisier)

Une Beauté Enchantresse

est le privilège de ceux qui ont la peau douce et blanche, qui possèdent le teint frais et rose et une figure exempte de rougeurs. C'est pour cette raison qu'il faut se servir de

SAVON AU LAIT DE LIS

Marque déposée: Deux mineurs de Bergmann & Cie, à Zurich. — Se vend à 75 c. la pièce, chez M. Sal. Weill, coiffeur. 5786-4

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir, dans le quartier de la Place d'Armes, un bel appartement de quatre pièces avec corridor, complètement remis à neuf. 8889-3

S'adresser au bureau de M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10.

A louer pour St-Georges 1901

un petit MAGASIN avec appartement de deux chambres, corridor, cuisine et dépendances, n'importe pour quel article, situation rue Numa Droz, à proximité du Collège Industriel.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue Numa Droz 37. 9421-5

Chien. A vendre un chien berger colly-écossais, noir et blanc, âgé de 4 mois. — S'adresser rue du Puits 18, au rez-de-chaussée. 9833

HISTOIRE DE LA SUISSE

RACONTÉE AU PEUPLE

par

Alb. GOBAT, Conseiller d'Etat

Directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, député au Conseil national

ILLUSTRATIONS DE

E. STUCKELBERG. — A. ANKER. — P. ROBERT. — L. DUNKI. — J. MORAX

Préface de E. Richard, Conseiller d'Etat de Genève

Député au Conseil des Etats Suisses

Cette Histoire de la Suisse est un livre écrit pour le peuple et pour la famille; c'est le récit en images de notre histoire, et ce magnifique volume sera bientôt le livre favori de notre jeunesse. Il contribuera à réveiller et à maintenir le sentiment du patriotisme, l'amour du sol natal et de son glorieux passé. Plus de 500 illustrations, dont 50 grandes compositions originales dues aux crayons des premiers artistes suisses donnent à cette œuvre une valeur exceptionnelle.

Prix de souscription: **22 francs** le volume richement relié

Ce montant peut être réglé par versements mensuels de 2 fr. 50.

Le volume complet, relié, paraîtra avant nouvel an et formera le plus beau cadeau d'étrennes.

Fréd. ZAHN, libraire-éditeur, LA CHAUX-DE-FONDS

Courtier: **M. A. BALMER-ENGEL**

Il reste encore quelques exemplaires du magnifique ouvrage de A. Gavad, Histoire de la Suisse au 19^{me} siècle, qui seront livrés aux souscripteurs de l'Histoire de la Suisse racontée au peuple, par A. Gobat, exceptionnellement au prix de souscription 17 fr. 50 (relié) avec facilité de paiements mensuels de 3 fr. 50 pour les deux volumes. n 2339 c 9526-4

Société de Consommation

DE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dès ce jour, Paiement du Coupon n° 12. Anciennes actions n° 8. Nouvelles actions. Répartition aux acheteurs. 8 % sur les achats, à partir de **lundi 30 juillet**, à 1 h. après-midi. La répartition sera suspendue samedi 4 août, lundi et mardi 6 et 7 août. Les magasins seront fermés **LUNDI 6 août**, de 4 à 7 heures après-midi. 9438-3

60 ANNÉES DE SUCCÈS
DEUX GRANDS PRIX (LYON 1894, BORDEAUX 1895)
HORS CONCOURS Membre du Jury, Expositions Rouen 1896, Bruxelles 1897.

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

LE SEUL ALCOOL DE MENTHE VÉRITABLE

Boisson d'agrément. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau. 6773-11

Santé. A plus forte dose, infatigable contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie.

Toilette. Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette. n-4519-x

Préserve contre les épidémies.
Refuser les imitations. — Exiger le nom DE RICQLÈS.

Vente immobilière

Pour sortir d'indivision, MM. Fritz-Edouard PETITPIERRE et Louis REUTTER exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 23 juillet 1900, dès les 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'Hotel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, l'immeuble désigné comme suit au cadastre de ce lieu.

Art. 2307. plan n° 20, n° 133 à 137, rue Jaquet Droz, bâtiments et dépendances de 823 m².

Ces bâtiments sont assurés contre l'incendie, l'un pour 128,400 fr., l'autre pour 21,900 fr. Ils portent les n° 43 et 43a de la rue Jaquet Droz et renferment des bureaux, logements, ateliers, écurie et remise.

L'adjudication définitive sera prononcée en faveur du plus offrant aux conditions du cahier des charges.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, dépositaires du cahier des charges, et pour visiter l'immeuble à M. Fritz Petitpierre, rue Jaquet-Droz 43, ou à M. Louis Reutter, architecte, rue de la Serre 83, à La Chaux-de-Fonds. 8572-2

Mariages

ALLIANCE DES FAMILLES. RUE NUMA DROZ 90
à la Chaux-de-Fonds

Nous avisons les parents, les Dames veuves et les Demoiselles, que notre Bureau donne tout les renseignements désirables et gratuits, depuis 3 h. de l'après-midi, et que le grand choix de Messieurs que nous avons de disponibles sont de la plus grande honorabilité et tous Suisses.

On se charge de commissions. La plus grande discrétion est assurée. Les personnes qui s'adressent par correspondances, joindront un timbre pour la réponse. 11212-33

S'adresser à Mme C. Kunzer, Numa Droz 90.

Maladie des reins Catarrhe de la vessie

Depuis quelque temps j'étais tourmenté par une inflammation des reins, accompagnée d'inflammation et d'atrophie de la vessie qui me faisait cruellement souffrir. L'urine coulait involontairement à tout instant du jour et de la nuit et les efforts faits à la suite de constipations continuelles avaient plusieurs fois fait avancer le rectum, ce qui était une occasion de nouvelles souffrances. Cures diverses, injections répétées pendant plusieurs semaines, rien ne parvenait à me soulager, jusqu'à ce qu'enfin je pris mon parti de prier la Polyclinique privée de Glaris de me soigner. Je n'ai pas regretté ma démarche, car cet établissement est parvenu à me guérir par un traitement approprié qu'il m'a indiqué par correspondance et que j'ai ponctuellement suivi. C'est avec plaisir que j'exprime publiquement ma reconnaissance pour la guérison que je dois à la Polyclinique privée de Glaris et que je recommande cette institution à tous les malades. Signé: Elise Schumacher, à Munster (canton de Lucerne), le 20 novembre 1896. ♦♦♦♦ La signature ci-contre est déclarée authentique officiellement. Pour le Conseil communal de Munster, le président Joh. Herzog. ♦♦♦♦ Adresse. Polyclinique privée: Kirchstrasse 405, Glaris. N° 4.

ENCRIERS fantaisie et dans tous les prix, **ENCRIERS**
PAPETERIE A. COURVOISIER

MAGASINS DE L'ANCRE

LA CHAUX-DE-FONDS

Principes de la Maison
Ne tenir que des articles de bonne qualité et vendus tout à très petit bénéfice

Constamment en magasin un grand choix de

Vêtements soignés pour Messieurs

Pardessus. Pélerines. Pantalons. Vestons légers, etc. Tous ces vêtements sont confectionnés spécialement pour nos magasins; la draperie est minutieusement choisie, la coupe très élégante et le travail soigné.

Vêtements de cérémonie

Complets pour catéchumènes

Rayon spécial de draperie française et anglaise pour les.

Vêtements sur mesure

Grand choix de vêtements pour garçons, modèles très gracieux. 9058-23

PRIX LES PLUS MODÉRÉS

Fête Fédérale de Gymnastique VENTE des PAILLES de COUCHAGE

S'adresser, jusqu'au 5 août, à M. Charles HENRIOT, Fourrages en gros, à MORTEAU. 9458-5

DÈS AUJOURD'HUI CORDONNERIE DU PROGRÈS

Installation moderne
3, PLACE NEUVE, 3

Chaussures sur mesures pour hommes, dames et enfants.

Ressemelages et talons pour hommes fr. 3.50

Ressemelages et talons pour dames » 2.50

Ressemelages pour enfants depuis » 1.20

Travail très soigné. — Solidité garantie 8879-18

Réparations livrables dans la même journée

HALLE AUX TAPIS

Le Magasin sera transféré sous peu dans son NOUVEAU LOCAL 9386-4

Bâtiment de la Banque Fédérale

Cartes de fiançailles et de mariage. Spécimens.
Imprimerie A. COURVOISIER.

Place du Gaz 0000 La Chaux-de-Fonds

PREMIER CIRQUE NATIONAL SUISSE

le plus grand et le plus élégant Cirque-tente de l'Europe avec son programme gigantesque

AUJOURD'HUI et JOURS SUIVANTS, à 8 heures du soir

GRANDE REPRÉSENTATION de GALA

Débuts des meilleurs spécialistes de l'Europe et de l'Amérique

PRIX DES PLACES: Loges 4 fr., Places réservées (numérotées) 3 fr., Premières 2 fr., Deuxièmes 1 fr. 20, Galerie 70 cent.

Afin que le programme excessivement riche et varié puisse être terminé à temps, nous avisons l'honorable public que les représentations commenceront à 8 heures et à 3 heures précises du soir. 9564-1

Brasserie Métropole

TOUS LES SOIRS dès 8 heures,
GRAND CONCERT
donné par
l'Orchestre MAYR

Tous les Vendredis soir
Dès 7 1/2 heures, 6432-62*

TRIPES - TRIPES

DIMANCHE, à 10 1/2 h. du matin,

CONCERT APÉRITIF

donné par
l'Orchestre MAYR
Direction: M. KAHN.

Dimanche, à 2 heures, **MATINÉE**

ENTRÉE LIBRE
Se recommande,
Charles-A. Girardet.

Brasserie de la Serre

Tous les MERCREDIS soir
dès 7 1/2 heures 5417-13*

TRIPES

à la Mode de Caen.

Se recommande, G. LAUBSCHER.

Restaurant du Concert PLACE DU PORT NEUCHÂTEL

Bondelles-Fritures

DINERS à 80 centimes et 1 fr. 20

RESTAURATION
à toute heure. 6401-31

Associé. Jeune horloger capable,
possédant systèmes
nouveaux et avantageux,
cherche associé au cou-
rant de la partie commerciale et ayant
fonds nécessaires pour fabriquer. — S'a-
dresser par écrit, sous N. N. 9338, au
bureau de l'IMPARTIAL. 9338

GRINDELWALD

Hôtel et Pension
de la
Croix Blanche

Je recommande mon nouvel établisse-
ment à mes amis et connaissances, ainsi
qu'aux sociétés et touristes. Chambres
confortables. Lumière électrique. Bains
dans l'hôtel. Prix très modérés. 7645 19
Téléphone B. Gagnebin Téléphone

Comestibles

A. Steiger

Rue de la Balance 4.
Dépôt général de 7903-13

L'Eau minérale Alcaline
d' EGLISAU, si souverainement
renommée.

Eau Minérale Alcaline
SOURCE DES GROTTES
Evian - les - Bains

Vente par litres et par bonbonne.

Terrains à vendre

pour maisons ouvrières, chantiers,
fabriques ou entrepôts, très bien
situés, au soleil, à des prix très modérés.
— S'adresser à M. Ch. Barbier, notaire,
rue de la Paix 19. 7751 64

Maison d'Ameublements

AU PROGRÈS

NEUCHÂTEL -- 13, rue Pourtalès, 13 -- NEUCHÂTEL

Mobiliers riches et bon courant

Vente à Crédit par acompte 9459-2



Avis officiels de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Circulation sur la rue Léopold-Robert

Le public est avisé que pendant la Fête de gymnastique, un service spécial de police sera organisé pour la circulation des voitures, vélocipèdes et autres véhicules dans la rue Léopold Robert.

Tout véhicule venant de l'Ouest devra suivre l'artère Nord de la rue, celui venant de l'Est en suivant l'artère Sud.

Direction de Police.

Telephone

Hôtel et Pension Aux Trois Sapins

EVILARD sur Bienne

Nouveau Funiculaire Bienne-Evilard

Etablissement d'ancienne renommée, spécialement recommandé aux touristes. — PENSIONNAIRES. — Terrasses. — Jardins ombragés. 7359-15

A proximité des célèbres Gorges de la Suze (Taubenloch)

Grandes Salles pour Noces et Sociétés

Consommations de premier choix à des prix très modérés.

Se recommande, C. KLUSER-SCHWARZ, propriétaire.

Telephone

Drapeaux ET ECUSSONS

fédéraux et cantonaux
depuis 80 cent.

Lanternes vénitienes

BALLONS

Prix avantageux
Au 2123-84

Bazar Neuchâtelois

E. Humbert-Gérard
absent 9158-2
Jusqu'au 16 AOUT

AU DÉPÔT DE

Guipure d'Art - Renaissance

43, Rue de la Serre 43,

il sera vendu à bas prix quelques paires de Rideaux, Couvre-lits, Chemins de table, Nappes à thé, Dessus de plateaux, Cravates, Echarpes et Garnitures pour jolies toilettes.

9494-1 MARIE VAGLIO.

ON DEMANDE

bon Régleur ou Régleuse
qui pourrait faire les retouches. — Adresser les offres, sous chiffres A. B. 9470, au bureau de l'IMPARTIAL. 9470-1

Société fédérale de Gymnastique
SECTION D'HOMMES
Assemblée extraordinaire

Le mardi 24 courant
à 8 1/2 h. du soir, au local
Ordre du jour très important:

Fête FÉDÉRALE

Les sociétaires sont priés d'y assister.
9443-1 Le Comité.

Voyageur. On demande dans une maison de denrées coloniales mi-gros, un jeune homme de toute moralité comme voyageur pour visiter la clientèle particulière. — Adresser offres avec références sous initiales A. B. 9399 au bureau de l'IMPARTIAL. 9399-1

Vente de Tableaux

Régulateurs, couvertures de lits, tapis de tables, glaces, miroirs, etc.

Vente à crédit. — Acomptes par semaine.
Rue de l'Hôtel-de-Ville 21, au 2^{me} étage, J. WEINBERGER. 4603-106

ON DEMANDE

un visiteur-terminer pour petites pièces ancre, un visiteur-terminer pour pièces chronographes, quelques ouvriers remonteurs de chronographes, un démonteur bien au courant des engrenages. 9378-3

S'adresser, avec preuves de capacités et de moralité, à l'Usine de la GURZELLEN, à Bienne. 9378-1



Visiteur-acheveur

On demande de suite un bon et habile visiteur-acheveur sur montres Roskopf. Inutile de se présenter sans certificats de capacités et moralité. — S'adresser par écrit, sous E. B. 9486 au bureau de l'IMPARTIAL. 9486-2

Ruches

Pour cause de santé, à vendre des ruches d'abeilles Dadant-Type, avec leurs provisions et excédant peuplées d'abeilles indigènes croisées Italiennes, très fortes colonies. — S'adresser rue du Progrès 79, au 1^{er} étage. 9341-1

MOTEUR ÉLECTRIQUE

A vendre un moteur électrique M^o de un cheval, ayant peu servi et en très bon état. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 9418

DRAPEAUX

pour Trophées
neuchâtelois et fédéraux
hampes bois noir
fêches dorées 14168-100

TAILLES

31x28 fr.	0.30, av. jol. franges fr.	0.40
41x34	0.50, , ,	0.60
54x40	0.60, , ,	0.75
70x54	0.90, , ,	1.20
80x64	1.25, , ,	1.50

Ecussons — Guirlandes en papier
Guirlandes chêne en papier
imperméable, longueur 2 m. 0 fr. 90.
Confettis à 5 cent. le cornet.
Serpentins 3 pour 5 cent.

Lanternes vénitienes — Bougles

AU GRAND BAZAR du Panier Fleuri